

fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU



Maternelle : qu'est-ce qui se dessine ?



Pour un enfant, gagner en confiance c'est déjà une victoire.

À la MAIF, nous croyons que le sport est un formidable générateur de confiance. C'est pourquoi depuis plus de 25 ans, nous soutenons et nous nous engageons dans le sport scolaire et universitaire auprès de l'UNSS et de la FFSU, mais aussi dans le sport de haut niveau auprès du CNOSF, faisant de la **MAIF le partenaire de tous les champions, petits et grands.**



PARTENAIRE OLYMPIQUE

Maternelle : qu'est-ce qui se dessine ?

Les Assises de la maternelle laissent présager une remise en cause des programmes de 2015 qui dessinent pourtant les contours d'une école bienveillante et spécifique.



5

l'enfant

Mieux reconnaître l'autisme

6

actu

Fonctionnaires, les raisons de la colère/9 Les permutations en panne/9 Trois questions : l'explosion des inégalités

10

grand angle

Carte scolaire : la vérité des prix



22

métier&pratiques

Décryptage : les neurosciences au scanner/ 26 Reportage : CP à douze, premières impressions/ 28 Portrait d'une PE enseignante/ 29 Questions-réponses/ 29 Lu dans le BO

30

lire/sortir!

Le 8 mars c'est tous les jours

34

interview

Elsa Maudet du *P'tit Libé* écrire pour les enfants

32

société

SNCF : gare à la réforme !

La réforme suscite interrogation dans l'opinion et colère chez les cheminots.



éditorial

Cherchez l'erreur

Pour le Premier ministre et son gouvernement la vie semblait être un long fleuve tranquille.

Ce sont les retraités qui, battant massivement le pavé, révèlent l'iniquité de la loi de finances. À plus de 1 200 euros par mois, on serait riche. Aux assujettis à l'impôt sur la fortune, l'État fait cadeau de trois milliards d'euros.

Les annonces explosives du 1er février dernier concernant la Fonction publique ont mobilisé les fonctionnaires le 22 mars pour une meilleure reconnaissance de leurs métiers et de leurs mis-

sions. Le rendez-vous salarial avancé en juin doit être l'occasion d'acter des avancées en matière de pouvoir d'achat.

Les cheminots inscrivent leur action dans la durée avec un calendrier de mobilisations inédit.

La carte scolaire a suscité de nombreuses mobilisations.



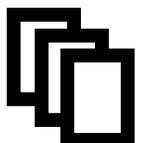
PRÈS DE HUIT CENTS SUPPRESSIONS NETTES DE CLASSES

Le SNUipp-FSU en révèle aujourd'hui le véritable visage. C'est un retour de boomerang pour un président qui se targuait de ne fermer aucune classe en milieu rural : près de huit cents suppressions nettes de classes, auxquelles s'ajoutent neuf cents fermetures de classes en maternelle et mille deux cents postes de « plus de maîtres » qui disparaissent brutalement. Elle est où la priorité au primaire ?

Notre ministre continue, à longueur d'interviews, de vanter son école de la confiance. Dernière marque en date, les assises de la maternelle qui se déroulent en société fermée, niant l'expertise des enseignantes et des enseignants. Cherchez l'erreur !

RÉGIS METZGER,
CO-SECÉTAIRE GÉNÉRAL

Joint à ce numéro, un encart Rue du monde



FENÊTRES SUR COURS Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Régis Metzger **RÉDACTION :** Francis Barbe, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Francette Popineau, Virginie Solunto

CONCEPTION-RÉALISATION : NAJA www.naja.paris / éditoriale : NAJApresse, graphique : Susanna Shannon pour NAJA **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media, 12 rue Lafayette

75015 Paris, él. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

La musique à l'école



Proposer des activités musicales dans le cadre de l'école permet à tous les enfants de bénéficier de la vélocité d'esprit que celles-ci apportent :

- capacité de mémorisation
- développement de la motricité
- rapidité des réflexes
- détente et aisance corporelle
- élargissement de la culture générale

PRIX SPÉCIAL

~~14,60 €~~

10 € ! PORT INCLUS

Les activités sont présentées sous forme d'animations ou de jeux.

Nul besoin de connaître le langage musical pour faire vivre aux élèves les activités et les jeux présentés dans ce livre.

Marie-Alice CHARRITAT vous aide à réaliser cet éveil sensoriel et musical, et ainsi à développer les facultés cognitives des enfants.

Ce livre est constitué de **5 parties** proposant des séquences adaptées aux 3 cycles de l'école.

- **Les jeux d'écoute**
- **Le chant**
- **Les jeux rythmiques**
- Des conseils pour la réalisation de **spectacles**
- Un **répertoire de chansons** (avec des liens YouTube)



Objectifs

- ⇒ Apprendre à écouter et à chanter, jouer avec les rythmes, bouger en musique, et par ces chemins, participer à l'épanouissement des enfants.
- ⇒ Donner une culture musicale aux enfants, et à travers elle, éveiller leur curiosité intellectuelle sur de multiples sujets.
- ⇒ Partager des réalisations musicales avec les autres classes et les parents.

Pour passer commande, contactez-nous par email à info@van-de-velde.fr

 **EDITIONS**
VANDEVELDE

27 boulevard Beaumarchais - 75004 PARIS

Mieux reconnaître l'autisme

Une naissance sur 100 touchée et 650 000 personnes atteintes en France, les troubles du spectre autistique (TSA) recouvrent une réalité importante au plan statistique souvent méconnue et minorée. Une situation qui n'est pas sans effet sur la perception de ce trouble neurodéveloppemental par le corps social. Plus grave, elle pèse sur la précocité du diagnostic chez les jeunes enfants, indispensable pour permettre aux médecins et aux équipes professionnelles de proposer des premières actions. La Haute autorité de santé (HAS) a décidé de s'emparer de la question et vient de lancer une campagne de presse.

UN DIAGNOSTIC DIFFICILE

Premier enjeu pour la HAS:

bien identifier l'autisme en le différenciant de certains troubles affectant l'audition, la vision, le langage ou le développement moteur. L'autisme peut aussi être confondu avec une affection neurologique ou d'autres troubles neurodéveloppementaux comme les troubles « dys » ou ceux du déficit de l'attention. Pour faciliter le diagnostic, la HAS pointe les premiers signaux d'alerte repérables par les parents et les professionnels de l'enfance: absence de babillage, de pointage à distance avec le doigt ou de gestes sociaux (coucou, au revoir) avant 12 mois, de mots à 18 mois et au-delà, d'association de mots à 24 mois et au-delà. Personnels des crèches et des écoles sont donc invités à porter une attention particulière et continue au

“LE DIAGNOSTIC DE L'AUTISME REQUIERT L'INTERVENTION CROISÉE DE PLUSIEURS PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS”

développement de la communication sociale de chaque enfant. Une

préoccupation qui appelle certainement à prévoir à leur attention des modules de formation initiale et continue inexistantes pour le moment.

LE RÔLE DES MÉDECINS SCOLAIRES

Autres personnes incontournables en matière de repérage et de prévention, les médecins appelés à voir les enfants dans le cadre des examens de santé obligatoires de 0 à 6 ans. Généralistes, pédiatres ou médecins de PMI sont concernés mais aussi les médecins scolaires. On connaît la pénurie actuelle et les problèmes de recrutement qui compromettent

l'agenda et la qualité des visites médicales scolaires à l'entrée en maternelle et avant le CP. Au-delà d'une nécessaire information et prise de conscience des différents acteurs, c'est donc aussi la question des moyens qui permettra d'avancer dans ce qui constitue un véritable enjeu de santé publique.

PHILIPPE MIQUEL

PERSONNES SONT DÉCÉDÉES, 9 000 DE PLUS QUE L'AN DERNIER. LE SOLDE NATUREL EST DONC POSITIF DE 164 000. UN NIVEAU « HISTORIQUEMENT BAS », SI L'ON EXCLUT MAYOTTE, C'EST MÊME LE PLUS FAIBLE DEPUIS L'APRÈS-GUERRE.

C'EST LE NOMBRE DE NAISSANCES EN FRANCE EN 2017 SELON LES DONNÉES RÉVÉLÉES PAR L'INSEE EN JANVIER. AVEC 16 640 BÉBÉS DE MOINS QU'EN 2016, IL S'AGIT DE LA TROISIÈME ANNÉE CONSECUTIVE DE BAISSÉ, ALORS QUE 603 000

767 000



L'AUTISME touche trois garçons pour une fille.

Fonctionnaires : Les raisons de la colère

Le 22 mars, les salariés de la Fonction publique, rejoints par les cheminots, étaient dans la rue pour défendre leurs conditions d'emploi et leur pouvoir d'achat mais aussi pour promouvoir des services publics de qualité et s'opposer à la remise en cause du modèle social par le gouvernement.

Le discours est récurrent. Trop de fonctionnaires, des services publics peu efficaces qui coûtent trop cher, pas assez de flexibilité... Une campagne de dénigrement orchestrée par le gouvernement pour justifier les mesures qui menacent directement le statut de la Fonction publique, le périmètre de ses missions et met à mal l'attachement aux services publics. C'est pour s'opposer à cette dégradation que les salariés de la Fonction publique ont défilé le 22 mars, rejoints par les cheminots, première cible du gouvernement dans son entreprise de démantèlement des services (lire p. 32). Le 1^{er} février, Édouard Philippe annonce clairement sa vision libérale avec un « big bang » de la Fonction

publique. L'assouplissement du statut des agents publics, à travers la rémunération au mérite au lieu du dégel du point d'indice et le recours à des contractuels plutôt qu'à des emplois stables. Mais aussi un plan de départs volontaires parallèlement à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. Pour finir, il remet en cause les instances de concertation, lieux indispensables pour défendre les droits des agents, ou leurs conditions de travail comme en CHSCT. A travers ses déclarations, l'objectif du gouvernement est clair : installer une nouvelle gouvernance et réaliser de nouvelles économies budgétaires qui s'ajoutent au contentieux généré par le gel du point



**PLUSIEURS
MILLIERS DE
MANIFESTANTS**
le 22 mars à
Marseille.



d'indice, le retour du jour de carence ou le report d'un an de PPCR.

Mais la Fonction publique est garante de l'intérêt général, au service de la cohésion sociale, et des moyens existent pour pérenniser des services publics qui permettent de corriger les inégalités sociales et répondre aux besoins de toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Oui, un service public de qualité a un coût mais différentes études démontrent que les dépenses de fonctionnement de l'État en France ne sont pas plus importantes que dans les autres pays européens. Les choix opérés par le gouvernement favorisent toujours les plus riches. Près de 3 milliards de ristourne par an pour les 340 000 assujettis à l'impôt sur la fortune

par l'exclusion de l'assiette de l'impôt sur le capital financier. Les 11 milliards sur 5 ans que coûte la baisse programmée de l'impôt sur les sociétés ont très peu d'impact sur l'emploi. A rapprocher des 6 milliards d'euros nécessaires pour atteindre la dépense moyenne des 11 pays européens comparables à la France, décidément « *La priorité au primaire* » n'est pas au rendez-vous des choix budgétaires du gouvernement. Les effectifs restent pléthoriques, les conditions de travail des enseignants se dégradent, le recrutement de contractuels s'installe dans les écoles, la reconnaissance n'est pas au rendez-vous... autant de bonnes raisons qui ont également mobilisé les enseignants le 22 mars. VIRGINIE SOLUNTO



© P. Di Domenico/NAJA

opinion

GÉRARD ASCHIERI MEMBRE DU CESE, AU TITRE DE LA FSU.

Les services publics prennent en charge l'intérêt général et permettent à chacun de bénéficier de l'effectivité de ses droits, en s'appuyant sur des principes comme l'égalité de traitement, la continuité,



l'adaptabilité... Les prétendus privilèges des fonctionnaires ne sont qu'un ensemble de droits et de devoirs qui s'articulent pour

répondre aux besoins et principes des services publics. Il en va ainsi de l'obligation pour le fonctionnaire d'aller là où on a besoin de lui. Les enjeux en sont l'indépendance face aux pouvoirs locaux, l'égalité de traitement, la continuité de l'action publique. Bref, statut et besoins des usagers sont étroitement liés.



108H: LE SNUIPP-FSU SONNE L'ALARME !

Mercredi 14 mars les enseignants ont épuisé les 108h prévues par l'administration pour les missions qu'ils assurent en plus des 24h devant les élèves. C'est pour alerter sur ce débordement de leur temps de travail que le SNUipp-FSU a rassemblé ses militants sous les horloges de la gare Saint-Lazare ce jour-là. Réunions, rencontres avec les parents, corrections, préparations, le ministère doit enfin reconnaître tout ce travail « invisible ». La première étape de la campagne du SNUipp de la récupération du temps de travail a été la réappropriation des 36h d'APC. Pour poursuivre, un compteur sera mis à disposition des enseignants sur le site du SNUipp-FSU à la fin du mois, afin de leur permettre de matérialiser tout ce travail hors la classe pour revendiquer sa nécessaire prise en compte par le ministère.

Salaires en hausse? Ah bon...

C'était une promesse du candidat en marche, la hausse de la CSG serait compensée par une baisse des cotisations salariales avec au final une augmentation des salaires pour tous. Sauf que pour la plupart des fonctionnaires, et malgré

la suppression de la cotisation exceptionnelle de solidarité, la valeur de l'indemnité compensatoire ira en se dégradant. Sans oublier que pour tous, la cotisation «pension civile» a encore augmenté en janvier, que la valeur du point d'indice est à

nouveau gelée et que les mesures de revalorisation PPCR sont repoussées. Résultat, c'est bien une baisse de rémunération que les PE ont pu constater sur leur feuille de paie. Curieuse façon de redonner de l'attractivité au métier...

Partenariat pour l'éducation

2,4 milliards de dollars, c'est pour les trois ans à venir le montant des contributions annoncées par les pays donateurs à l'occasion de la conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). Un bilan plutôt positif pour cette conférence organisée à Dakar début février, puisqu'elle a réuni près du double des fonds mobilisés au cours du précédent triennal. Créé en 2002, le PME est une plateforme de financement multi-acteurs qui vient en aide aux États en développement dans leurs efforts pour «augmenter de façon significative le nombre d'enfants

scolarisés engagés dans un apprentissage efficace». Avec une condition, que les pays bénéficiaires de cette aide consacrent de leur côté un minimum de 20% de leurs dépenses publiques à l'éducation. Une stratégie payante, puisqu'en 2015 76% des enfants achevaient leur cycle

primaire dans les États partenaires contre 63% en 2002. Reste que la route est encore longue pour assurer la scolarisation universelle. Selon les tout derniers chiffres publiés par l'Unesco, 63 millions d'enfants de 6 à 11 ans, soit un sur cinq, restent encore à la porte des écoles.



AESH, gagner un métier

Passer de l'exercice d'une simple fonction à celui d'un véritable métier d'accompagnant, c'est l'objectif de la campagne lancée partout en France par le SNUipp-FSU. Au travers de rencontres locales avec les AESH, de l'élaboration avec eux de «livrets revendicatifs»,

d'audiences auprès de l'administration et des ministères concernés, le syndicat entend obtenir une véritable formation, un vrai statut et la reconnaissance pour des personnels qui sont aujourd'hui partie prenante des équipes d'écoles.

Focus

LES RETRAITÉS DANS LA RUE.

«Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres!» Jeudi 15 mars, retraitées et retraités étaient près de 200 000 à défiler partout en France à l'appel de leurs neuf organisations syndicales, dont la FSU. En cause, la nouvelle dégradation de leur pouvoir d'achat liée à l'augmentation de la CSG, venant s'ajouter à la CASA de 0,3%, la suppression de la demi-part part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant quatre ans. Une mobilisation exceptionnelle, face à la morgue de ceux qui traitent les retraités de «génération dorée».

Métier d'enseignant : colloque reporté

En raison de la grève à la SNCF, le colloque «Enseigner: un métier d'exécutant ou de concepteur? Quels savoirs et quelles pratiques pour

démocratiser l'école?», prévu les 3 et 4 avril prochains à Paris est reporté à une date ultérieure. Plus d'information sur snuipp.fr

Recrutements en baisse

Le nombre de postes offerts au concours 2018 de recrutement des PE est en baisse de 10% par rapport à l'année dernière, passant de 13 000 à 11 840. Une baisse particulièrement sensible dans des académies comme Montpellier, Toulouse ou Nantes où ce

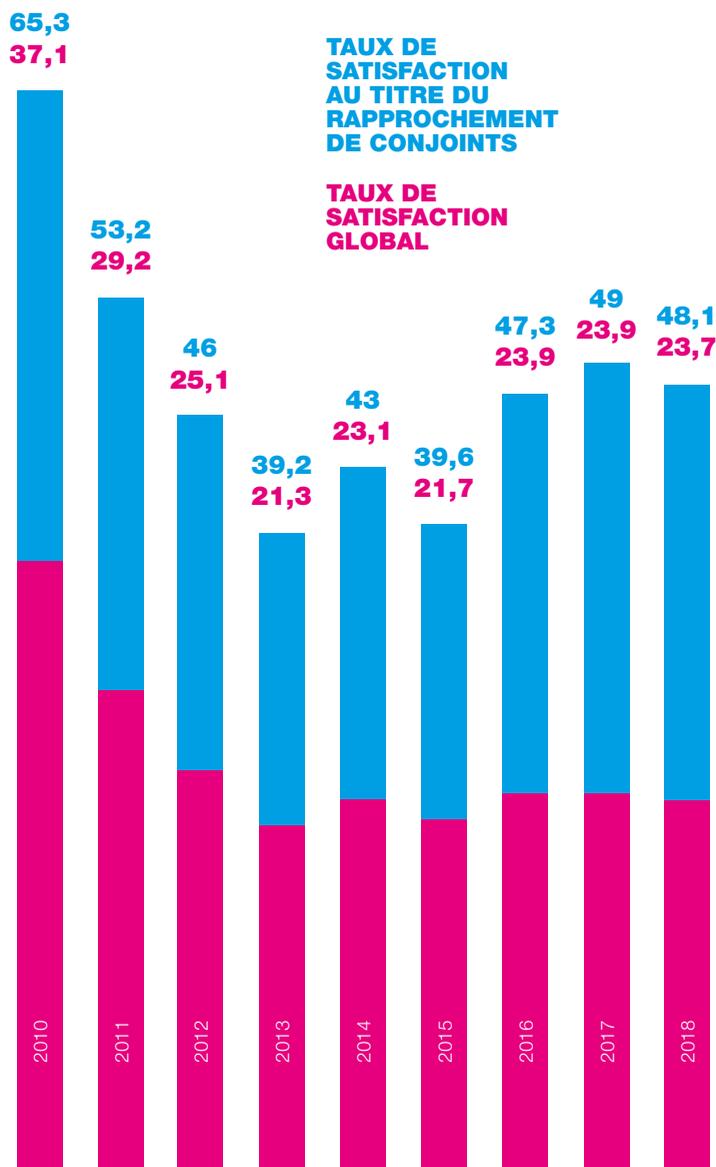
nombre de postes est pratiquement divisé par deux. De quoi nourrir des inquiétudes sur les conditions de la rentrée 2019 avec un recours toujours plus important aux contractuels. La «priorité au primaire» ne serait-elle qu'un slogan?

Les permutations en panne

17 071 enseignantes et enseignants des écoles participaient cette année aux opérations de mutation nationale pour la rentrée 2018. 4 047 ont vu leur demande satisfaite, soit 23,71% des postulants*. Un taux global

de satisfaction qui stagne depuis 2012 et qui reste loin des chiffres de 2010. Un trop grand nombre de PE se verront à nouveau contraints à des choix difficiles entre aspirations professionnelles et situation familiale.

*Les statistiques département par département sur snuipp.fr, rubrique *Actualités administratives*



EXPLOSION DES INÉGALITÉS



Lucas Chancel a coordonné le rapport WID* sur les inégalités mondiales.

Aux États-Unis, non seulement les hauts revenus ont explosé, mais les bas revenus eux ont complètement stagné depuis 1980. L'Europe a mieux réussi à permettre une hausse des revenus en bas de la pyramide sociale même si elle pourrait et devrait encore mieux faire.

1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE VOTRE ÉTUDE ?

Nous avons mis en évidence une explosion des très hauts revenus et des très hauts patrimoines dans la plupart des pays du monde depuis le début des années 1980. Aux États-Unis, les 1% les plus aisés captaient 10% du revenu national en 1980, c'est 20% aujourd'hui. En Inde, on est passé de 6 à 22%, en Chine de 7 à 15%, en Europe de 10 à 12%. La tendance est mondiale mais il est intéressant d'observer que le rythme d'accroissement des inégalités n'est pas le même partout.

2. L'EUROPE SEMBLE MOINS TOUCHÉE

L'Europe continentale a globalement mieux résisté au tournant néolibéral que l'on observe dans les pays anglo-saxons où s'opère un recul de la fiscalité progressive, de l'intervention de la puissance publique dans l'économie, en matière d'éducation, de santé, de transport, pour corriger les inégalités générées par le marché.

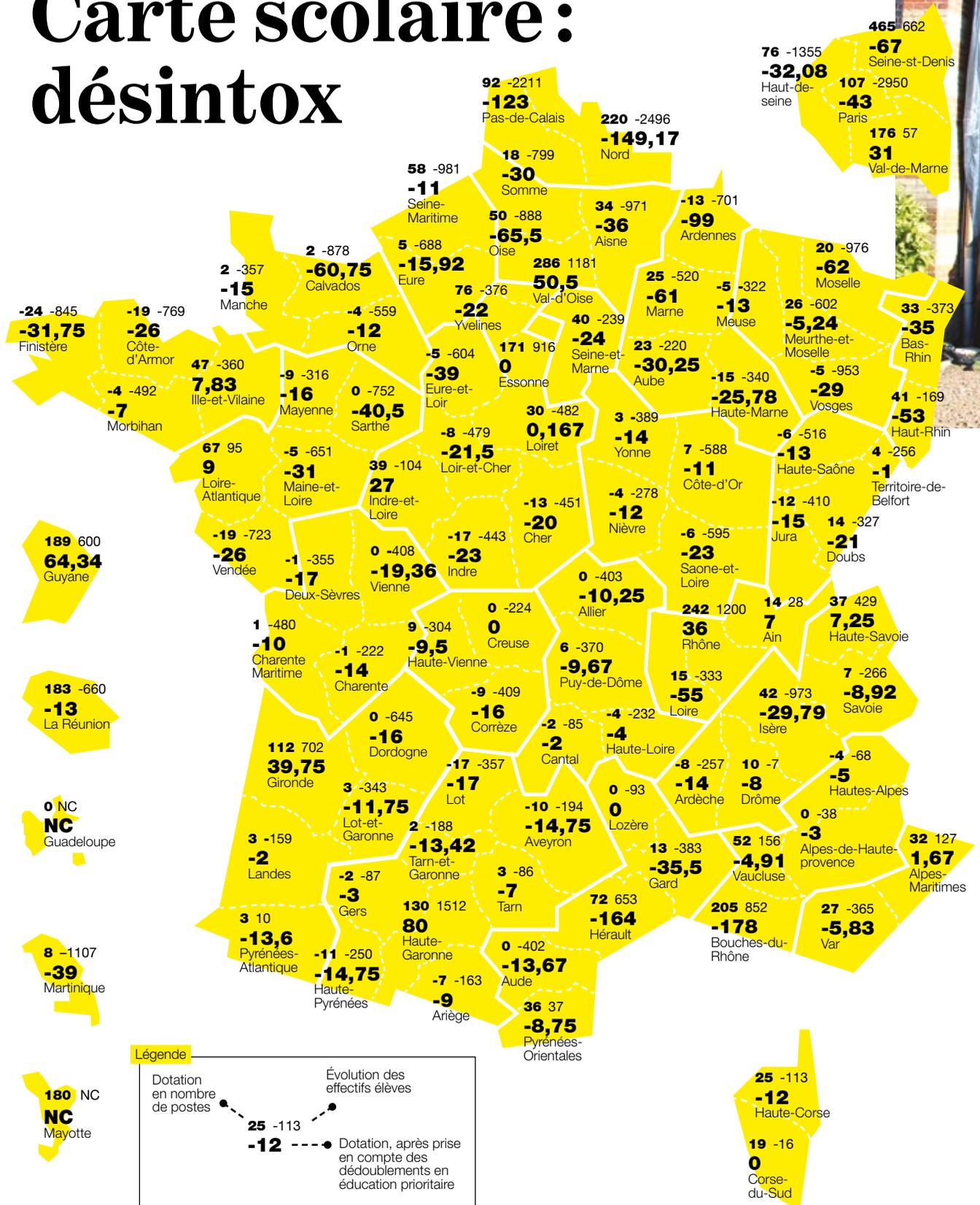
3. COMMENT INVERSER CETTE TENDANCE ?

Il faut penser le problème « par le bas » et « par le haut ». En bas, il faut investir dans l'éducation, la santé, les infrastructures publiques, qui permettent une hausse des revenus des classes populaires et moyennes. Il faut aussi coupler cela à des politiques de lutte contre la discrimination à l'embauche. En haut, si l'on veut éviter une explosion des revenus au sommet de la pyramide, alors que l'on observe une déconnexion complète entre l'apport réel des individus au bien-être collectif, et leur rémunération, alors il faut une fiscalité progressive. Une fiscalité que l'on est en train de mettre à mal en France avec la suppression de l'ISF et l'instauration d'une taxation sur les revenus du capital avec la « Flat tax », qui est plus faible que sur les revenus du travail. De 1932 à 1980, les États-Unis avaient un taux supérieur de l'impôt autour de 80%, aujourd'hui il est descendu à 40%.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

*en ligne sur : <http://wir2018.wid.world/>

Carte scolaire : désintox





Alors que l'exécutif court les plateaux télé affirmant que les 3 680 créations de postes suffiront à préparer dans de bonnes conditions la rentrée 2018, le SNUipp-FSU fait la vérité des prix sur la carte scolaire.

Sans doute perturbé par les mathématiques modernes et la complexe théorie des ensembles à l'époque où il était collégien, le ministre de l'Éducation nationale semble aujourd'hui fâché avec l'arithmétique. « *Un taux d'encadrement en hausse dans toute la France et seulement 207 classes fermées en milieu rural, liées à une démographie en baisse* », affirmait-il récemment pour désamorcer le vent de contestation qui souffle un peu partout en France à l'occasion des opérations de carte scolaire. Seulement voilà. Les faits sont têtus, les chiffres aussi. Pour simplement « financer » la mesure phare de son ministère, le dédoublement des classes de CP dans les REP et celui des CE1 en REP+, environ 6 200 postes sont nécessaires, bien plus donc que les 3 680 créations budgétées. Il a donc fallu en trouver ailleurs, et d'abord dans le rural. 30 fermetures de classes en Vendée, 29 dans la Sarthe, 17 dans le Lot, 37 dans la Somme (voir ci-contre)... avec un peu partout en

France, une levée de boucliers des enseignants, des parents d'élèves et des élus locaux mobilisés pour défendre leurs écoles de campagne. Au total, ce sont pas moins de 1 097 fermetures de classes rurales qu'on comptabilise dans les départements contre 289 ouvertures, alors que le Président Macron affirmait en juillet dernier qu'« *il n'y aurait plus de fermetures de classes dans les écoles primaires des territoires ruraux.* »

VASES COMMUNICANTS

Mais ce ratissage n'y suffisant pas, la maternelle a elle-aussi été mise à contribution là aussi pour pouvoir dédoubler dans l'éducation prioritaire. Il y a là, pour le moins, une certaine incohérence à vouloir améliorer les conditions d'apprentissage pour les enfants en CP en allourdissant les effectifs dans les écoles maternelles. Le « Plus de maîtres » est lui aussi mis à l'amende avec 1 195 postes récupérés comme en



BATAILLE DE LA SOMME

Dans la Somme, la première proposition de carte scolaire de l'Inspection académique a fait l'effet d'une bombe. 63 fermetures au programme, essentiellement dans le rural, pour assurer les dédoublements en éducation prioritaire. Immédiatement, les enseignants à l'initiative du SNUipp-FSU, mais aussi les parents d'élèves et les élus se mobilisent. Et partout dans le département, pétitions, occupations d'écoles, happenings et manifestations s'enchaînent, l'école du village de Ponthoile, menacée de fermeture est même emballée « façon Christo ». Le 9 février, à l'occasion du CTSD les propositions de fermetures tombent à 45. Insuffisant pour l'intersyndicale, qui appelle à la grève le 15, grève suivie le 19 par une nuit des écoles. Le lendemain, le nombre de fermetures passe à 38. Et au CDEN du 23, sous la pression qui continue, il tombe à 36, résultat d'une mobilisation dans la durée de toute une communauté éducative.

Seine-Saint-Denis où le dispositif pourtant plébiscité par les enseignants disparaît complètement. C'est donc bien à une vaste opération de redéploiement que l'administration a procédé, supprimant postes et dispositifs innovants ici, bourrant les classes ailleurs et on est bien loin d'une priorité au primaire que le Président Macron avait déclaré vouloir poursuivre lors de son quinquennat.

FRANCIS BARBE

dossier



Maternelle : qu'est-ce qui se dessine ?

Le ministère lance les *Assises de la maternelle*, laissant présager une remise en cause des programmes de 2015. Ces derniers, dessinent pourtant les contours d'une école bienveillante et exigeante, dont les spécificités sont bien affirmées et évitent l'écueil de la primarisation.

11,7%

C'EST LE POURCENTAGE des deux ans scolarisés en 2017, une baisse plus de 18 points par rapport aux années 2003-2004 (source Depp).

2,5

MILLIONS D'ENFANTS scolarisés en maternelle à cette rentrée, soit la quasi-totalité des 3-6 ans.

Maternelle : qu'est-ce qui se dessine ?

Les programmes viennent tout juste d'être mis en application, leur impact n'a pas été évalué et déjà il faudrait tout remettre sur le tapis ? Le ministère organise cette semaine *Les Assises de l'école maternelle*. Il recommande de « mettre en évidence comment la « dimension affective » et la préparation aux apprentissages fondamentaux se renforcent au sein de l'école maternelle ». De plus une mission a été confiée au neuropsychiatre Boris Cyrulnik, avec pour idée directrice de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». La messe est-elle déjà dite ?

“S’agit-il de remettre en cause les programmes de 2015 accueillis favorablement par les enseignantes et enseignants de maternelle?”

Les conférences vont durer deux jours et devront notamment mettre en lumière « les bonnes pratiques ». Parmi ces dernières, la méthode PARLER présentée comme « efficace » refait surface. Elle a été expérimentée entre 2005 et 2008, mais son évaluation par le ministère lui-même a été très négative. Du coup, le SNUIP-FSU s'interroge : « S'agit-il de remettre en cause les



programmes de 2015 accueillis favorablement par les enseignantes et enseignants de maternelle et dont ils déplorent le manque d'accompagnement ? » Cet accueil par la communauté éducative ne doit rien au hasard. Ces programmes dessinent les contours d'une école maternelle bienveillante et exigeante, soucieuse du développement langagier, sensoriel, culturel, corporel et social de tous les enfants.

Fondée par l'inspectrice générale Pauline Kergomard en 1881, comme un lieu spécifique, pourvu d'une pédagogie adaptée aux jeunes enfants, l'école maternelle a subi plusieurs transformations tout au long de son histoire. La plus décriée fut celle des programmes de 2008, la faisant entrer dans un processus de « primarisation ». Ils assignaient des objectifs à atteindre pour donner les bases en fin de GS des apprentissages débutant au CP. Pour-

tant, « il n'y a pas trop de trois ou quatre années pour bâtir des séances journalières et programmées qui permettront à l'élève de mobiliser des habiletés qui l'aideront tout au long de sa vie », commente l'universitaire Véronique Boiron, spécialiste du langage. « L'enseignement du langage oral ne se réduit pas au lexique. On peut tous apprendre des listes de mots et être ensuite bien incapables de formuler une demande, de se faire comprendre. Le risque est de se mettre dans une logique de systématisation des tâches qui ne conviennent pas aux enfants de maternelle » (lire p. 17). Cet esprit, l'école de Salles d'Aude, village audois, sait le faire vivre. L'équipe a mis les programmes à sa main, en créant un dispositif, *Des albums pour le dire*, réalisés par les élèves et servant de support à leurs apprentissages tout au long du cycle. « Les albums donnent du sens aux apprentissages pour les en-

53%

DE CLASSES
DE MATERNELLE
dépassent les 25 élèves contre
27% des élémentaires.

Le site
OBJECTIFMATERNELLE.FR
propose docs, photos, vidéo
pour le cycle 1.



“En France, il y a des progrès à faire en termes de sécurisation. Tout d’abord les effectifs qui sont parmi les plus lourds des pays occidentaux.”

© Camille Villard/NAJA



EUROPE... DE L'« EDUCARE » À L'ÉDUCATION PRÉCOCE.

Les pays européens ont des approches diversifiées de l'accueil des moins de 6 ans. Le système « intégré » des pays nordiques est un droit légal qui prend en charge les enfants de 0-1 an au primaire, sans transfert ou interruption entre les institutions. Il dépend des affaires sociales ou de l'éducation mais est très décentralisé. Pas de programmes mais des orientations de « valeurs » devant guider les projets locaux. Ce système repose sur l'« educare » (éducation et soins) et le bien-être de l'enfant. À 5, 6 ou 7 ans, les enfants sont reçus dans une classe pré-scolaire. En France ou en Italie, le système est « différencié ». Les enfants plus jeunes peuvent être « accueillis » dans différentes structures tandis que les enfants plus âgés entrent dans une phase d'« éducation précoce », droit opposable avec programmes d'éducation nationaux. L'Allemagne ou l'Angleterre proposent un mix des deux mais partout les délimitations entre les deux types de systèmes sont en train de s'estomper.

fants. Ils favorisent les interactions avec les familles autour de ce qu'on fait à l'école puisqu'ils les ramènent régulièrement à la maison », explique Cendrine (lire pp. 16-17).

Parmi les enjeux posés lors des Assises : la scolarisation des moins de trois ans. La question sera abordée par le biais du besoin de sécurité affective du jeune enfant. Question légitime et importante à laquelle les enseignantes et les enseignants de maternelle savent répondre. Mais cet accueil réclame des conditions et une organisation particulières avec des enseignants volontaires et formés. Pouvoir être attentif à leurs besoins propres, les aider dans leur socialisation, le développement du langage, requiert des classes spécifiques avec des effectifs réduits comme le prévoyait le dispositif moins de 3 ans. « En France, il y a des progrès à faire en termes de sécurisation. Tout d'abord les

effectifs qui sont parmi les plus lourds des pays occidentaux. Comment avec ces effectifs assurer les besoins de sécurisation, d'interactions, le travail sur le langage en petits groupes ? » demande Pascale Garnier, professeure en sciences de l'Éducation (lire p. 19).

L'école maternelle des Primevères à Colmar (Haut-Rhin), ne compte que deux classes et n'accueille que des enfants de 2 à 4 ans. « À deux ans, on ne peut être ni dans l'injonction, ni dans la pédagogie du modèle, il faut trouver d'autres voies, les zones proximales et capter leur attention. On va vers les attendus de fin de cycle mais tout est une question de rythme et de dosage des activités, une intuition construite par la pratique », explique Caroline Sanchez, EMF et directrice de l'école, soulignant que dans les Espé cette formation fait défaut (p. 18). Dans une note publiée en mars, le Conseil d'analyse stratégique insiste sur le coût de la scolarisation des 2-3 ans. On peut redouter qu'il soit entendu alors que l'on sait l'impact positif de cette scolarisation pour les enfants des familles les plus éloignées du système scolaire.

Une maternelle bien assise

La spécificité de l'école maternelle pensée par sa créatrice Pauline Kergomard ne fait plus l'unanimité. Bref historique pour saisir les enjeux des prochaines Assises.



«Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie.» En inventant l'école maternelle en 1881, l'Inspectrice générale Pauline Kergomard jette les bases d'un lieu singulier où l'on accueille l'enfant comme un individu, où l'on favorise son épanouissement grâce à des locaux, un mobilier et une pédagogie adaptés au jeune âge, tout en «*se défiant du modèle primaire*». Cette philosophie perdue tout au long du XX^e siècle jusqu'à un véritable «*âge d'or*» de la maternelle avec la scolarisation à l'aube des années 1980 de la quasi-totalité des enfants de plus de trois ans et d'une grande partie de ceux de deux ans. La maternelle française réussit donc le défi de la massification tout en conservant l'image forte d'un lieu d'éducation centré sur l'enfant. Pourtant, la persistance d'un échec scolaire important fragilise une école maternelle dont les classes les plus aisées sont les premières à profiter. La loi Haby en 1975 enfonce un premier coin en publiant des programmes pour les trois cycles de scolarité, la maternelle s'y trouvant

insérée de fait. La loi d'orientation de 89, en incluant la grande section dans le cycle des apprentissages fondamentaux, incite à mener un travail spécifique sur les compétences nécessaires aux entrants en CP et renforce la culture de l'évaluation. S'ensuit un débat entre ceux qui tiennent la maternelle pour une simple garderie - on se souvient du ministre Darcos et de l'épisode des couches culottes - et les partisans d'une maternelle propédeutique préparant aux apprentissages futurs. Au gré des alternances politiques, les coups de volant se font intempestifs. En 2008 paraissent des programmes directifs et décriés pour leur «*primarisation*». Ceux de 2015, plus équilibrés, réhabilitent la découverte progressive, la manipulation, la bienveillance, le «*devenir élève*» ainsi que la place première du langage oral. Aujourd'hui, les Assises de la maternelle organisées par le ministère sont chargées de réfléchir à une maternelle assurant aux enfants «*en même temps*» l'indispensable sécurité affective et des apprentissages systématiques censés les préserver de l'échec scolaire. Nouvelle embardée en perspective avec en arrière-plan le débat autour de la scolarité obligatoire dès 3 ans qui risquerait de rejeter les deux ans à la périphérie de l'école.

À SALLES D'AUDE (11)

Albums à tout faire

Une équipe d'enseignantes audoises a mis en place un dispositif original qui sert de support aux apprentissages et à l'évaluation des élèves : *Des albums pour le dire*.

À l'école maternelle de Salles d'Aude, on ne se contente pas de lire des albums, on en fabrique ! Cendrine Motte, maîtresse de MS est à l'origine du projet «*Des albums pour le dire*» qui structure aujourd'hui les apprentissages menés dans les quatre classes de l'école. «*Je me suis rendue compte du temps passé à faire travailler les élèves sur des fiches investies de manière très superficielle, au détriment de la manipulation et de la découverte. D'où l'idée de créer des albums destinés à raconter ce qui se fait à l'école, précise Cendrine. La première année, chaque enfant a réalisé un album par période couvrant tous les domaines d'apprentissage et tous les types d'écrit abordés.*» Séduite par l'initiative de sa collègue, la directrice Marion Albert, maîtresse en PS s'y joignait dès l'année suivante avant d'être rejointe par les deux autres enseignantes de l'école, Sandrine Tamagnini et Nathalie Couturier. «*On a vite dépassé l'objectif de remplace la trace écrite, intervient Marion, l'album est devenu un cahier de vie, à la fois fil rouge des activités en classe et cahier de réussite*».

UN DISPOSITIF QUI S'ADAPTE ET ÉVOLUE

Au fil des années et de la réflexion de l'équipe, le projet n'a cessé de se développer et de s'affiner. L'album par période a été complété par des albums de cycle qui retracent les acquisitions de chaque élève dans un domaine précis. «*Un album de numération par exemple se transmet de classe en classe et montre les compétences maîtrisées par l'élève au fil de sa scolarité*» détaille Cendrine. «*Les al-*

e



3 QUESTIONS À...

«UNE ÉCOLE DU LANGAGE»



Véronique Boiron, maîtresse de conférences en sciences du langage (Bordeaux), questionne dans ses recherches les enjeux du langage oral dès la TPS.

1.

POURQUOI CETTE IMPORTANCE DU LANGAGE ORAL ?

L'école maternelle est une école du langage et en cela aussi elle est une grande école. C'est un milieu unique qui propose à tous les élèves des échanges verbaux fréquents et progressifs et qui sollicite de manière permanente l'activité cognitive des enfants. Tout cela relève d'activités langagières qui leur donnent un accès à la pensée d'autrui et leur permettent de mettre en forme la leur. De plus, continuer à apprendre à parler aide l'élève à maîtriser les usages scolaires du langage. L'école a des manières de penser qui lui sont propres et c'est le rôle des enseignants d'amener les enfants à s'approprier ces usages, à maîtriser un oral élaboré, structuré avec du vocabulaire décontextualisé, très différent de ce qu'ils pratiquent habituellement. Il y a des différences marquées entre les enfants à l'entrée en maternelle, l'apprentissage du langage oral joue un rôle essentiel pour les réduire. Il n'y a donc pas trop de trois ou quatre années pour bâtir des séances journalières et programmées qui permettront à l'élève de mobiliser des habiletés qui l'aideront tout au long de sa vie.

2.

TRAVAILLER LE LANGAGE, QU'EST-CE QUE CELA RECOUVRE ?

Il y a tout d'abord les situations informelles au cours desquelles les enfants sont amenés

à manier un vocabulaire lié à la situation, comme l'habillage d'un poupon et celles où les enseignants apportent des mots, des structures de phrases que les enfants n'entendent pas habituellement. Puis il y a les situations conçues spécifiquement pour enseigner l'oral. C'est un atelier, en petit groupe, avec l'enseignant, par exemple le jeu de la marchande. Le maître joue avec les enfants en les amenant à dire ce qu'ils font puis il sollicite un langage décontextualisé en leur faisant raconter ce qui a été vécu à partir par exemple de photos. Il est très important que ce travail parte d'une activité partagée, un jeu, une construction, un album, que les enfants ne soient pas laissés seuls face à une tâche. L'intérêt que les enfants portent à l'activité conçue en amont joue un rôle déterminant, il y a donc une expertise enseignante à se caler sur leurs centres d'intérêt pour ensuite les amener à s'intéresser au projet du maître. Il est également essentiel que ces ateliers de langage soient fréquents et réguliers, mieux vaut tous les jours 10 à 15 minutes qu'une longue séance tous les dix jours.

3.

QUELLES PEUVENT ÊTRE LES DÉRIVES ?

L'enseignement du langage oral ne se réduit pas au lexique. Nous pouvons tous apprendre des listes de mots et être ensuite bien incapables de formuler une demande, de se faire comprendre. Le risque est de se mettre dans une logique de systématisation des tâches qui ne conviennent pas aux enfants de maternelle. L'apprentissage du langage oral se fait dans les interactions avec les pairs et l'enseignant qui mobilise des structures de phrases, un vocabulaire spécifique qui va être repris tout au long de l'activité.

bums donnent du sens aux apprentissages pour les enfants qui participent concrètement à leur réalisation. Ils favorisent les interactions avec les familles autour de ce qu'on fait à l'école puisqu'ils les ramènent régulièrement à la maison. ». Un outil qui s'adapte à l'âge de l'enfant et à ses aptitudes. « Pour les petits, l'album montre la maîtrise d'outils et de techniques et permet de verbaliser des actions, chez les moyens, les élèves commencent à réaliser des choix autonomes de mise en page, de production de textes et d'illustrations. Enfin les grands sont de plus en plus maîtres d'œuvre, ils approfondissent leur activité langagière et sont actifs dans la réalisation matérielle. » continue Cendrine. Ce matin, ses élèves répartis en ateliers peaufinent les pages de leur album : plantation de lentilles avec reportage photo, mise en page personnelle des comptines du mois, variations artistiques autour du thème du cercle...

Trop idyllique ce tableau d'une école maternelle créative, bienveillante, rigoureuse dans sa conduite des apprentissages autour d'un projet organisé collectivement ? En cherchant bien on trouverait bien quelques bémols autour d'un temps hors enseignement conséquent ou d'une démarche visant la responsabilisation et l'autonomie des élèves qui gagnerait à être poursuivie pour la suite de la scolarité. Nul besoin pour l'équipe en tout cas de modifier le cadre des récents programmes qui, comme le dit Marion « sont venus étayer et valider la pédagogie qu'on a envie de pratiquer. »



À COLMAR (68)

Dès deux ans...

Une structure rien que pour les tout petits de 2 à 4 ans pour une entrée réussie à l'école.

Au cœur de la cité Europe, la maternelle des Primevères ne compte que deux classes, avec une quarantaine d'enfants de 2 à 4 ans, choix de la mairie de Colmar dans les années 1980 pour les zones d'éducation prioritaire, dont cette école est la seule rescapée. « *Au début, raconte Caroline Sanchez, PEMF et directrice de l'école, le médecin de la PMI conseillait à certaines familles la scolarisation précoce, la maternelle assurant un rôle de prévention des difficultés. C'est devenu une habitude dans la cité. Et puis la halte garderie, seule structure petite enfance du quartier, est payante...* ». Asma Saktoun l'Atsem a un œil attentif sur l'accrochage du manteau et l'enfilage des chaussons d'Hilma qui trouve vite son étiquette et se dirige vers l'un des ateliers. L'enseignante lui montre comment elle doit coller, avec précision, une couronne sur chaque photo de ses camarades. Hugo a choisi de remplir et vider une bouteille avec les boules colorées de carnaval. Dans la salle attenante, Murielle Lang, l'autre enseignante, propose cuisine, toboggan, lego, dessin, jeux de formes... Youssouf hésite, pleure un peu, ne sait pas trop où aller. « *On travaille beaucoup sur l'autonomie mais certains viennent d'arriver et ont besoin d'être sollicités* » explique Caroline. Puis Murielle prend en charge les tout petits. « *Il faut plus de souplesse car ils restent peu de temps sur une activité. Ils ont beaucoup de liberté dans leurs choix. C'est le premier contact avec l'école et il doit*

être positif » ajoute-t-elle. C'est l'heure du goûter, où l'on installe des règles plus strictes. Mehdi, qui a du mal à les accepter, continue à jouer, pendant qu'Isabelle Noll, la deuxième Atsem, emmène quelques enfants aux toilettes ou changer leur couche. Une bonne moitié n'est pas encore « propre ».

ENTRE SOCIALISATION ET APPRENTISSAGES

Motricité et langage sont les activités premières pour les TPS. « *Beaucoup ne maîtrisent pas leur corps. Monter deux marches, s'asseoir sur un banc, suivre un parcours, respecter quelques consignes et les camarades c'est difficile* », poursuit Murielle. Les chansons et les sollicitations alternent. « *Certains parlent plus que d'autres. Nous conseillons aux parents de privilégier la langue « maternelle » à la maison* ». « *À qui est ce livre ?* » et chacun se nomme, pendant qu'Alyana, Selim ou Youssora repèrent certaines lettres dans les prénoms. Ayden compte les absents. « *À deux ans, on ne peut être ni dans l'injonction, ni dans la pédagogie du modèle, il faut trouver d'autres voies, les zones proximales et capter leur attention. On va vers les attendus de fin de cycle mais tout est une question de rythmes et de dosage des activités, une intuition construite par la pratique. Malheureusement, tout cela est quasi inexistant dans les Espé, déplore la formatrice. Nous accueillons beaucoup d'enfants de familles en difficulté que nous associons le plus possible. Ces enfants ont besoin qu'on leur parle, qu'on symbolise. La réussite est peu quantifiable et pas forcément prédictive de la suite car le milieu familial est prégnant.* » Pas de cantine ou de périscolaire pour ces tout-petits qui de fait reviennent moins nombreux l'après-midi.

LE NOUVEL ÂGE DE FRANCE STRATÉGIE.

Un seul « système intégré » accueillant les enfants de 1 à 5 ans, l'idée trotte depuis un moment dans les sphères gouvernementales. La dernière livraison de *France Stratégie*, agence rattachée au Premier ministre, enfonce le clou dans un rapport intitulé « *Un nouvel âge pour l'école maternelle ?* ». Prétextant les difficultés d'accueil comme la taille des classes élevée en maternelle, les besoins spécifiques des moins de trois ans et de formation des enseignants, il prône « *des structures communes de petite enfance* », faisant peser une menace sur l'organisation actuelle de l'école maternelle.



VIDÉO « APPRENDRE À COMPRENDRE »

Maryse Rebière, enseignante-chercheuse honoraire, a insisté

lors de la 17^e Université d'automne du SNUipp-FSU sur l'importance d'explicitier l'univers de l'école au tout jeune enfant, ce qu'il y fait, le rôle des adultes, des activités : **SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SNUIPP.**

LES MISSIONS DES ATSEM REDÉFINIES.

Avec le nouveau décret paru le 1^{er} mars, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) sont reconnus comme « *appartenant à la communauté éducative* ». Le texte entérine donc les missions qui étaient les leurs sur le terrain, d'accueil, d'entretien et renforce leurs missions éducatives, ainsi que de surveillance de cantine. Reste en revanche à réussir l'articulation indispensable avec l'enseignant titulaire de la classe.

“Mieux sécuriser le jeune enfant”



Pour Pascale Garnier, c'est de temps et de moyens dont la maternelle a besoin pour avancer sereinement.

Y A-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE FRANÇAISE ?

PASCALE GARNIER : Historiquement l'école maternelle française s'est développée de manière très précoce, comme en Belgique, à une époque où dans la majeure partie des pays l'éducation des jeunes enfants restait dans le domaine familial. Elle s'est développée avec une double spécificité. D'une part son intégration à l'édifice de l'école primaire dès le XIX^e siècle. D'autre part il y a l'idée, défendue par un corps spécifique d'inspectrices de maternelle, de constituer un espace particulier, propre aux tout-petits. D'où l'importance du corps, de l'hygiène, du jeu, des activités physiques qui sont en tête des programmes jusqu'aux années 1990.

QUELLES SONT LES TENSIONS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ?

P. G. : L'école maternelle a toujours eu pour mission la préparation à l'élémentaire, d'autant qu'elle s'adressait au départ à des milieux populaires destinés à entrer tôt sur le marché du travail. Puis à partir des années 70, elle est investie politiquement d'une mission de prévention de l'échec scolaire. En même temps disparaît le corps d'inspection pour la maternelle qui revendiquait sa spécificité par rapport à l'élémentaire. La préoccupation initiale du jeune enfant et de sa santé au sens large est devenue marginale au bénéfice des apprentissages langagiers et cognitifs.

L'ÉCOLE PERMET-ELLE LA SÉCURISATION DES JEUNES ENFANTS ?

P. G. : En France, il y a des progrès à faire en termes de sécurisation. Tout d'abord dans le taux d'encadrement qui

est l'un des plus lourds des pays occidentaux avec plus de 25 enfants par enseignant en moyenne et souvent bien plus. Comment avec ces effectifs assurer les besoins de sécurisation, d'interactions, le travail sur le langage en petits groupes ? Dans les pays nordiques, comme en Norvège, il y a trois adultes par groupe de 18 enfants d'âges mélangés. Et ces trois adultes sont les interlocuteurs stables des enfants tout au long de la journée, y compris à table le midi. Le deuxième facteur d'insécurité pour le jeune enfant, ce sont les discontinuités dans la journée, classe / cantine / périscolaire. Enfin la forme scolaire des apprentissages met en difficulté toute une partie des enfants pas prêts à entrer d'emblée dans les regroupements imposés, les temps d'attente nombreux, les exigences de réflexion sur ce qu'on est en train d'apprendre. En conséquence, certains n'entrent pas dans ce qui est attendu par les enseignants. Ils sont en résistance ou dans le repli.

COMMENT MIEUX FAVORISER LES APPRENTISSAGES ?

P. G. : La question essentielle, c'est « *qu'est-ce qu'on appelle apprentissage ?* » Comme l'a expliqué Vygotski, le jeune enfant jusqu'à 3 ans apprend de façon spontanée, au sens où il suit son propre programme et son propre rythme. Par exemple, il apprend à parler en contact étroit avec son entourage, non pas parce qu'on lui enseigne à

parler. Puis à partir de 6 ans il peut commencer à apprendre de façon réactive, c'est-à-dire suivre un programme extérieur à lui, celui de l'enseignant. Entre 3 à 6 ans se situe la période charnière des apprentissages « spontanés / réactifs ». L'enfant est capable d'apprendre dans la mesure où le programme de l'enseignant devient son propre programme. Nous sommes donc loin de pouvoir planifier à l'avance des objectifs, une progression, des évaluations identiques pour tous. C'est l'une des grandes difficultés de l'école maternelle et cela nécessite une solide formation des professeurs : savoir s'appuyer sur les apprentissages spontanés des enfants, se servir de l'espace classe mais

Entre 3 et 6 ans se situe la période charnière des apprentissages « spontanés/réactifs ».

aussi de l'extérieur, prendre en compte les interactions sociales entre enfants.

QUEL PREMIER BILAN TIRER DES PROGRAMMES DE 2015 ?

P. G. : Les intentions des programmes étaient claires, redonner sa spécificité à l'école maternelle, avec un focus sur le langage et les apprentissages numériques, mais aussi une place plus grande au jeu, à l'enfant comme personne en développement déjà riche d'expériences. Mon regret c'est que la charte des programmes prévoyait une évaluation, à partir d'une enquête sur le terrain, pour comprendre le travail des enseignants en conditions réelles, mais aussi un regard sur les expériences internationales. À la place, sans prendre ce temps de l'évaluation, on convoque déjà des *Assises de la maternelle* comme s'il fallait tout réinventer. Nous espérons que la charte éviterait de remettre les compteurs à zéro à chaque nouveau gouvernement. Cela ne fait que renforcer le climat d'inquiétude autour de l'éducation des enfants et épuiser les enseignants.

BIO
Pascale Garnier, professeure en sciences de l'éducation à l'université Paris 13 est l'auteure de « *Sociologie de l'école maternelle* » (PUF, 2016).

CÉLINE EST ENSEIGNANTE, ELLE PRÉPARE L'AVENIR DE SES ÉLÈVES

MAIS ELLE PRÉPARE AUSSI L'AVENIR DE SA FILLE



Pour Céline et tous
les agents du secteur public

LIVRET
BFM AVENIR⁽¹⁾

2,50%
brut annuel

Pendant 3 mois⁽²⁾, jusqu'à 20 000 €,
pour une 1^{ère} ouverture d'un livret jusqu'au 30/04/2018.
Hors période promotionnelle : taux nominaux annuels bruts de 1,25 % jusqu'à 3 000 € épargnés
puis 0,40 % au-delà de ce montant en vigueur au 01/03/2018, susceptibles de variations.

(1) Le Livret BFM Avenir est un compte d'épargne à vue proposé et géré par la Banque Française Mutualiste.

(2) Taux nominal annuel brut promotionnel valable 3 mois (soit 6 quinzaines complètes), à compter de la quinzaine suivant la date d'ouverture du livret. Offre réservée à tout client particulier agent du secteur public pour une première ouverture de Livret BFM Avenir effectuée entre le 01/03/2018 et le 30/04/2018, jusqu'à 20 000 € inclus (au-delà de 20 000 € taux nominal annuel brut de 0,40 %). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à la source aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 % et à prélèvement à titre d'acompte d'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 %, ouvrant droit à un crédit d'impôt. Sous réserve du respect de conditions de revenus et de délais imposées par la réglementation, il est possible de demander une dispense d'acompte. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 154 973 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Crédit photo : Getty images.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous du lundi
au samedi de 9 h à 18 h

Appel non surtaxé 0 987 980 980

RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



MÉTIER & PRATIQUES

PAGE
22

Les
neurosciences
au scanner

PAGE
26

CP à 12
premières
impressions

PAGE
28

PE éducatrice



LES NEUROSCIENCES AU SCANNER

DÉCRYPTAGE



Avec la nomination d'un neuroscientifique à la tête du nouveau comité scientifique au ministère, les neurosciences font à nouveau parler d'elles. Mais que nous apprennent-elles vraiment ?

Elles sont devenues la coqueluche des médias et de la rue de Grenelle. Les neurosciences, discipline scientifique relativement récente, à peine une cinquantaine d'années, font partie d'un champ plus large de la recherche, celle des « sciences cognitives ». Mis sur le devant de la scène par le formidable développement de l'imagerie médicale, les progrès récents réalisés en matière de neuro-imagerie donnent ainsi l'illusion

de pouvoir visionner le fonctionnement du cerveau en temps réel. La méthode la plus employée consiste à comparer deux tâches différentes réalisées par une même personne impliquant ou non un processus mental donné et à observer les aires du cerveau qui montrent des différences d'activation entre ces deux tâches. L'hypothèse, qui reste non vérifiée actuellement, est de considérer que ce sont les aires cérébrales qui ont généré une activité électrique qui sont impliquées dans le processus mental testé. L'ingénierie mise en place avec des techniques comme la tomographie, qui consiste à mesurer l'émission de Positron ou encore l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (Irmf), toutes deux assistées par l'ordinateur pour produire des résultats, influence fortement notre position de jugement du caractère scientifique et donc « vrai » de cette nouvelle discipline. Des chercheurs eux-mêmes le disent et n'hésitent pas à parler de *neuro-illusion* voire de *neurophilie*, expliquée en grande partie par la fascination du public relayée

par les médias sur toutes les découvertes qui concernent la connaissance de notre cerveau.

LES NEUROSCIENCES ET L'APPRENTISSAGE

Pour la plupart des neuroscientifiques, les processus d'apprentissage s'opèrent par modification des connexions entre les neurones. Une information retenue entraîne de nouvelles connexions neuronales appelées « *plasticité synaptique ou cérébrale* ». Si les chercheurs ne sont pas capables d'observer en direct cette plasticité liée au processus cognitif, il semble néanmoins que ce processus soit absolument nécessaire à l'apprentissage. Ils distinguent une plasticité intrinsèque à l'individu qui faisant un certain nombre d'expériences peut adapter son comportement et acquérir des compétences. C'est le cas pour la vue, l'ouïe... et une plasticité extrinsèque qui correspond aux compétences transmises socialement, que ce soit dans la vie courante ou à l'école par exemple. À

cette plasticité s'ajoute une notion importante, la « connectivité fonctionnelle » qui va générer des modes de gestion de cette plasticité. Mémoire de travail, mémoire à long terme, mécanisme de prise de décision ou encore gestion des émotions vont être en permanence sollicités pour participer d'une intelligence générale.

Aussi comme le rappelait Olivier Houdé, professeur de psychologie, dans *Le Monde* du 8 février dernier, il ne faut pas céder à « une vision trop scientiste et naïve voire idéologiquement dangereuse, d'une technoscience de l'éducation parfaitement contrôlée et contrôlable ». Cela ne devant pas empêcher dans le

même temps « qu'une recherche pédagogique nouvelle, exploitant les ressources actuelles de l'imagerie cérébrale et de la psychologie expérimentale, puisse éclairer certains mécanismes neurocognitifs élémentaires d'apprentissage dont dépendent des phénomènes éducatifs, sociaux et culturels plus complexes ».

Cette complexité est à l'origine de la difficulté d'enseigner au quotidien dans la classe face à des élèves qui ne sauraient être réduits à des souris de laboratoire. Une difficulté qui peut expliquer la tentation de céder aux sirènes de réponses simplistes que certains seraient tentés d'imposer. LAURENT BERNARDI



ÉDOUARD GENTAZ.

Professeur de psychologie du développement à l'université de Genève

QUE NOUS APPRENNENT LES NEUROSCIENCES ?

Les neurosciences permettent de distinguer les réseaux et les zones cérébrales impliqués dans un comportement. Elles essaient de comprendre les activités du système nerveux et ses corrélats notamment dans une situation d'apprentissage. Elles ont pu permettre de distinguer les zones du cerveau fonctionnelles dès la naissance de celles qui vont s'établir progressivement au cours du développement. Ainsi on a pu déceler la capacité chez des aveugles de naissance à 'recycler' des zones du cerveau habituellement réservées aux informations visuelles pour des tâches de lecture du braille par exemple. Quand une zone du cerveau n'est pas utilisée, elle peut évoluer

vers d'autres fonctions et cette notion de plasticité cérébrale est une avancée importante des neurosciences.

QU'EN RETENIR POUR FAIRE LA CLASSE ?

Chaque fois que j'apprends quelque chose, je sculpte mon cerveau et parfois je peux recycler de nouvelles zones. Nos compétences sont beaucoup plus modulables que ce que l'on pensait. Tout n'est pas joué avant six ans et les corrélats neuronaux permettent de voir que le cerveau change avec le temps. Mais les recherches en neurosciences à elles seules ne peuvent guider les pratiques pédagogiques. Elles doivent être associées aux données d'autres disciplines, comme celles issues de la psychologie ou de la linguistique. On sait par exemple que travailler avec les élèves sur le fonctionnement de leur cerveau avec des activités de métacognition peut permettre de stimuler leurs

performances scolaires.

ELLES NE SONT DONC PAS LA RECETTE MIRACLE ?

Aucune approche scientifique ne peut donner de recette miracle, les neurosciences y compris. Il y a une mode ces dernières années à ajouter le préfixe neuro à toutes les disciplines comme si cela leur permettait d'être considérées comme davantage scientifiques ou sérieuses. Une sorte de neuro-illusion cognitive qui assimile à tort les neurosciences aux sciences cognitives appliquées à l'éducation. Par exemple affirmer que les neurosciences valident la pédagogie Montessori est un abus de langage. Seules quelques études comportementales de la psychologie et aucune en neurosciences montrent des bénéfices de cette pédagogie sur le développement cognitif et affectif des enfants et ces effets bénéfiques semblent s'expliquer par un contexte scolaire favorable à la créativité.

PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.



DU LABORATOIRE À LA CLASSE

Est-il possible de transférer les résultats obtenus en laboratoire dans les pratiques de classe ? C'est ce qu'avait tenté l'expérience menée en 2010-2011 sur un panel de 1 800 élèves à partir des travaux sur « les principes scientifiques de la lecture » de Stanislas Dehaene. Mais les résultats de l'étude furent très décevants puisqu'aucun effet significatif n'avait pu être montré par rapport au groupe témoin. Cela n'avait pas empêché le scientifique de conclure « la science de la lecture est solide ; les principes pédagogiques qui en découlent sont aujourd'hui bien connus ; seule leur mise en application dans les classes demande encore un effort important. » En clair, si les résultats obtenus en laboratoire ne pouvaient se vérifier dans la classe, c'était donc qu'il fallait changer la façon de faire classe ! Bien entendu chacun se demandera comment transformer sa classe en laboratoire d'autant plus que l'expérimentation menée avait transformé considérablement le réel avec de nombreux adultes formés mis à disposition permettant la constitution de petits groupes pour effectuer les batteries d'exercices prévues dans le protocole. Sûrement faut-il en retenir qu'il est très difficile de définir les variables caractérisant le vécu d'apprentissage de l'élève et de son environnement social et physique au sein d'un laboratoire...

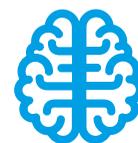
250 000 c'est le nombre de neurones formés toutes les minutes pendant les quatre premiers mois de gestation.



100 millions de milliards de signaux et connexions sont émis chaque seconde entre les neurones du cerveau.



90 milliards, c'est le nombre de neurones estimés dans le cerveau humain.



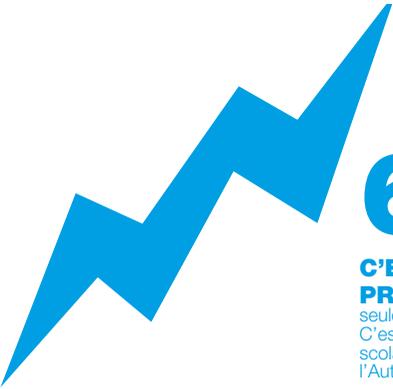
COURTS

{PARLER} AUX PARENTS

Mieux expliciter les objectifs scolaires aux parents, développer les espaces dédiés aux familles, écrire une charte précisant les rôles de chacun, le rapport de la Mission flash de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation préconise de développer l'information aux parents et la formation des enseignants pour améliorer les relations école-familles.

L'ÉVALUATION ➡ ÉVALUÉE

Le rapport annuel de la Cour des comptes paru en février s'est penché sur les pratiques d'évaluation des élèves et des enseignants dans l'Éducation nationale. S'attaquant frontalement aux dispositifs et aux organismes déjà en place dont le CNESCO, les magistrats préconisent étonnamment de se diriger vers un système d'évaluation du type anglo-saxon malgré les dérives qu'il suscite comme le « *Teaching for test* ». Ce diagnostic partisan a suscité de nombreuses réactions dans la sphère éducative. Notamment celle de Roland Goigoux qui évoque le « *parti-pris idéologique criant* » présidant à la remise en cause par le rapport de son étude « *Lire et écrire au CP* ».



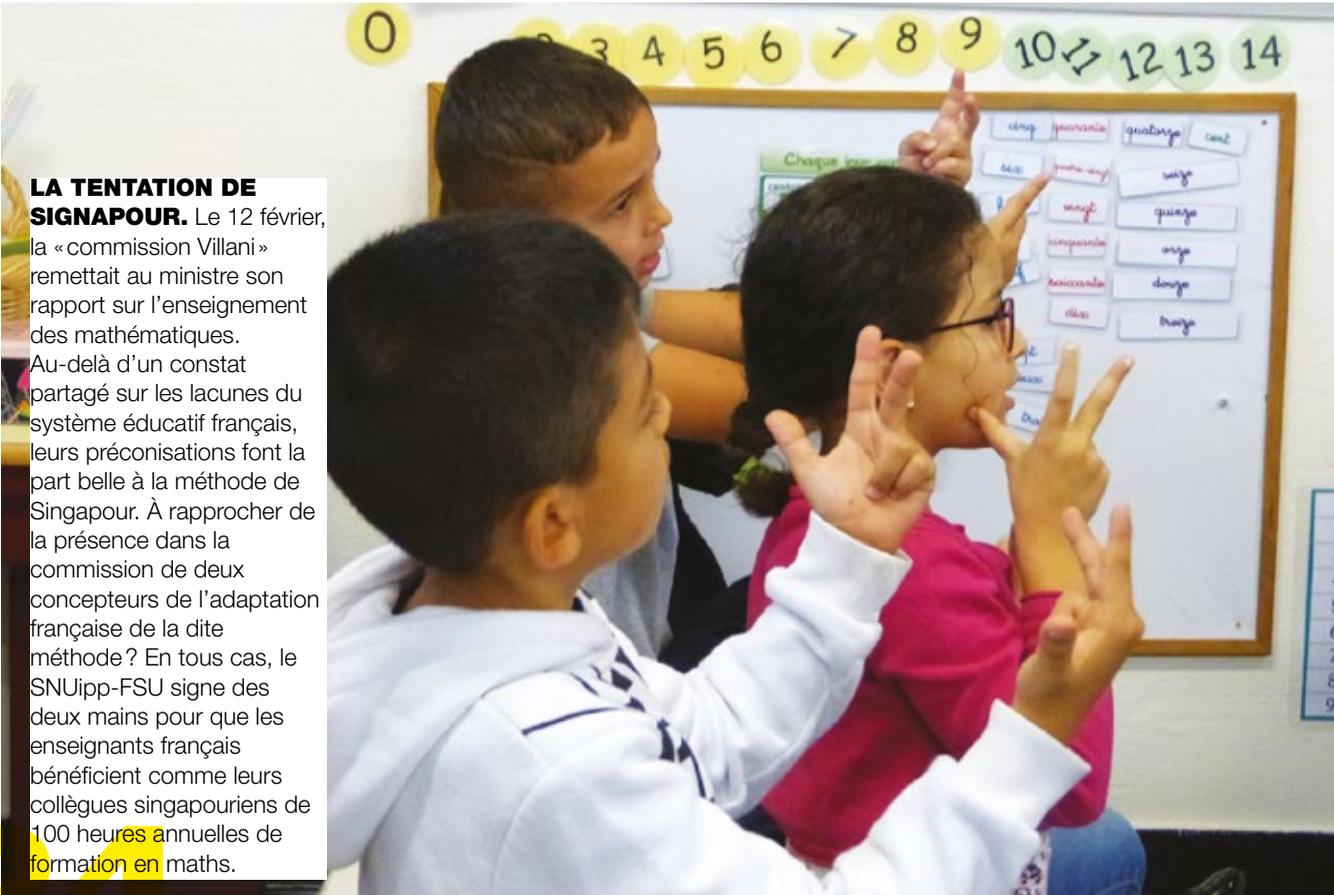
61,3%

C'EST LA PART DES PERSONNELS DU

PREMIER DEGRÉ exposés à des conflits (contre seulement 25,9% chez les enseignants du second degré). C'est un des enseignements du baromètre annuel du Climat scolaire et relations dans les établissements établi par l'Autonome de solidarité laïque (ASL).

299 600

MINEURS MALMENÉS. Le 12^e rapport annuel de l'observatoire de la protection de l'enfance est paru. Au 31 décembre 2016, 299 600 mineurs étaient pris en charge par la protection de l'enfance sur la France entière. Depuis 2007, il est en augmentation de 13%. Pour les mineurs, les mesures de milieu ouvert restent légèrement majoritaires par rapport à celles de placement (51,7% contre 48,3%). L'ONPE dénombre par ailleurs 2626 enfants bénéficiant du statut de pupilles de l'État, pouvant faire l'objet d'un projet d'adoption. <https://www.onpe.gouv.fr/>



LA TENTATION DE SIGNAPOUR. Le 12 février, la « commission Villani » remettait au ministre son rapport sur l'enseignement des mathématiques. Au-delà d'un constat partagé sur les lacunes du système éducatif français, leurs préconisations font la part belle à la méthode de Singapour. À rapprocher de la présence dans la commission de deux concepteurs de l'adaptation française de la dite méthode? En tous cas, le SNUipp-FSU signe des deux mains pour que les enseignants français bénéficient comme leurs collègues singapouriens de 100 heures annuelles de formation en maths.

FAIRE {RÉUSSIR} LES ENFANTS PAUVRES

« Un bon climat de discipline, des effectifs moins chargés, des activités extrascolaires et un environnement d'apprentissage amélioré » sont les caractéristiques communes aux pays qui favorisent une scolarité résiliente pour les élèves défavorisés, selon la dernière note Pisa à la loupe #80 publiée en janvier. Des effets qui ont pu être observés parmi les pays qui font au moins réussir 30% des élèves issus de milieu défavorisé.

% DES JEUNES DÉFAVORISÉS ATTEIGNANT AU MOINS LE NIV. 3 (AU-DESSUS DE LA MOYENNE) DES COMPÉTENCES PISA.

24% France

32% Allemagne

53% Hong-Kong

{GÉO} UN OUTIL DE LA NASA

Une carte interactive, un glissé de souris et la population ainsi que la superficie de la zone définie apparaît instantanément. Voici un outil à la disposition des classes pour travailler en géographie ou EMC sur la population et la densité. Il est mis au point par la Nasa et son *Socioeconomic data and application center*.

SUR SNUIPP.FR / RESSOURCES / OUTILS POUR LA CLASSE

ÉDUCER AUX ± MÉDIAS

Connaître les supports d'information, qu'ils soient sous format papier ou numériques, en créer, connaître ses droits et responsabilités, débusquer les « fake news », tel est le vaste objectif de l'éducation aux médias (EMI) aux cycles 2 et 3. Eduscol vient de mettre en ligne des nouveaux documents à disposition des enseignants afin de s'y repérer: grandes orientations, séquences pédagogiques, interviews de spécialistes: **EDUSCOL**.

EDUCATION.FR, RUBRIQUE EMI.



L'ÉGALITÉ, ± ÇA S'AP- PREND

Le SNUipp-FSU vient d'éditer une brochure sur l'éducation à l'égalité filles-garçons afin de nourrir le travail dans les classes autour de ces questions. Après avoir détaillé les inégalités liées au genre que ce soit dans l'orientation scolaire, les métiers, les salaires, le document donne la parole à la recherche et propose des reportages sur la sensibilisation à la mixité, à l'égalité, sur les stéréotypes dans les jeux. Il fournit également de nombreuses ressources, notamment en littérature de jeunesse.

SNUIPP.FR, RUBRIQUE ACTUALITÉS / L'ÉCOLE ET LA CLASSE

26.05
C'EST LA DATE DES 11^{ES} RENCONTRES NATIONALES DU GFEN "TOUS CAPABLES" À IVRY (94)

SYLVIE PLANE.



Professeure émérite en Sciences du langage, ancienne vice-présidente du Conseil supérieur des programmes.

1. QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE DÉMISSION DU CSP?

Le CSP perd son indépendance et ses missions, en étant de plus en plus sous contrôle. Une double censure est intervenue dans un temps restreint qui a déterminé mon départ malgré mes hésitations: la non-publication d'une comparaison des résultats PIRLS avec les programmes de 2008 et l'injonction à ne pas mentionner mes fonctions au CSP sur un article dans *Libération*. Actuellement, chaque dossier relevant du CSP est confié à un personnage médiatique sympathique qui laisse à penser que les propositions ne viennent pas du ministre, alors que le pilotage vient bien de là. Nous travaillons à un chapitrage des programmes pour une meilleure consultation et à la poursuite des documents d'accompagnement. Mais ce n'est plus la priorité demandée. Le CSP devient un organisme d'obéissance et non plus de réflexion.

2. QUEL DEVRAIT ÊTRE LE RÔLE DU CSP?

Le CSP devrait épauler les enseignants dans leur travail, dans une confiance

aux capacités de chacun. Il faudrait aussi avoir une réflexion approfondie sur la question de la culture commune. Il y a un paradoxe actuel à considérer que l'on est cultivé lorsque l'on sait des choses que les autres ne savent pas. Le CSP était en cours de réflexion sur ce sujet au niveau du baccalauréat, mais il a été considéré comme urgent de modifier les épreuves en écartant ces questions fondamentales.

3. QUELLES SONT VOS CRAINTES POUR LA SUITE?

Pour les enseignants, c'est encore une virevolte qui s'annonce alors qu'ils sont en train de s'approprier les programmes. Le « lissage » des programmes qui s'annonce va modifier la notion de cycle et, sous prétexte de simplification, réduire les propositions pédagogiques pour ne référer qu'à une seule voie unique. Cela renvoie entre autres à un manque de confiance criant en la technicité des enseignants, qui sont perçus comme incapables de faire des choix éclairés. De plus, il reste peu de personnes qui connaissent le premier degré, qui est perçu comme un simple second degré en plus facile. À travers les modifications à venir, c'est la conception d'une école de la rentabilité qui s'organise, avec une recherche précoce de la performance et un encouragement des parents à « doubler » l'école dès la Grande section.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

CP À DOUZE / PREMIÈRES IMPRESSIONS



PLUS DE TEMPS
pour chaque élève.

L'école Andrée Chédid à Rennes, a mis en place le dispositif mais regrette son « Plus de maîtres ».

« Je m'appelle Yoïma, je suis née en France, j'ai 22 ans... » En fait Yoland n'a que six ans et lit ici la fiche du personnage qu'il a inventé. Puis ce sera au tour de Chaïma et puis d'Abel et de tous les autres camarades, soit les dix présents de ce CP à douze, de l'école Andrée Chédid située dans le quartier populaire de Villejean à Rennes. « Le petit effectif permet de tous les faire parler, à 24, ce serait trop long », commente Sandrine, l'une des cinq maîtresses de CP dédoublés. Ce travail sur l'expression orale et le vocabulaire est d'autant plus important en début de

cycle 2, que les langues maternelles sont diverses : mahoraise, tchétchène, marocaine...

NE PAS ALOURDIR LES AUTRES CLASSES

En juin, l'inspection a proposé le dispositif du dédoublement à une école de chaque Rep, en plus du réseau Rep+ de Rennes. C'est l'école Chédid qui reçoit la proposition dans la circonscription et l'équipe hésite. Elle doit choisir entre ce dispositif et son « Plus de maîtres » « qui était un vrai plus pour l'école » permettant tout un travail en lecture-compréhension. Elle doit renoncer également à son organisation en trois CP-CE1 « et nous ne voulions pas que le dédoublement alourdisse les autres classes », ajoute Marie-Do. Jusqu'ici maître+, elle aurait bien gardé ce poste « mais nous avons les locaux

pour le dédoublement et difficile de refuser ces conditions d'enseignement aux CP ». Se dessinent donc quatre CP à 13 puis à la rentrée un afflux d'élèves permet la création d'une cinquième classe.

« On a eu une trentaine d'arrivées sur le groupe scolaire durant l'été », commente le directeur Yvan. Il faut s'organiser à la va-vite, accueillir la nouvelle collègue Marjorie, T2 et se concerter dans les premiers jours de septembre pour mettre en place les axes de travail réfléchis en commun.

PROGRESSIONS COMMUNES

Les cinq maîtresses se sont mises d'accord sur leur travail en mathématiques, à partir de la méthode ACE, Arithmétique et compréhension à l'école qui « s'appuie sur beaucoup de manipulations. À douze, c'est plus simple ». En lecture, elles font le choix de ne pas suivre un manuel mais de s'appuyer sur les écrits des élèves à partir des albums et des sorties des classes. Par exemple, à partir de l'album *Moi pas, moi aussi* « chaque élève écrit sa phrase et l'on construit un texte pour la classe ». Se dégage logiquement l'étude du son « oi » : « nous abordons deux sons par semaine, ce qui était plus difficile à 24-25 le temps que tous aient bien enregistré ». En général, les enseignantes ont le sentiment d'aller plus vite, dans un climat de classe apaisé, d'être plus disponibles pour chaque élève ainsi que pour les familles. « Dès qu'un regard commence à se perdre, on peut être là pour réagir », rappeler la consigne, le matériel nécessaire et rattraper « des élèves qui auraient pu basculer dans la difficulté ou des problèmes de comportement. »

PAS LE DROIT DE SE PLAINDRE

Petit à petit s'est constitué un « club des cinq » professionnel. « Nous travaillons beaucoup ensemble mais cela nous coupe un peu de nos autres collègues », remarquent-elles, « Nous nous sentions

parfois mal à l'aise en début d'année vis-à-vis des autres classes plus chargées ». Pas le droit de se plaindre... pourtant la charge de travail et la fatigue sont bien là en fin de période. « Comme nous connaissons encore

plus finement nos élèves, là où ils en sont, leurs besoins, nous différencions encore plus. » Pour retrouver un peu de « Plus de maîtres », les maîtresses de CP ont organisé depuis janvier un regroupement de CP en anglais le lundi et deux d'entre elles interviennent

dans les autres classes en résolution de problème « mais l'organisation est un peu lourde ». Et chaque mercredi matin, « les groupes classes sont explosés » en ateliers culturels multi-âges du CP au CM2, avec du théâtre, des arts visuels, de la musique « pour que tout le monde ait moins d'élèves ». Arrivées à mi-chemin de l'année, elles évaluent à

« plus d'un mois l'avance sur un CP habituel » mais sentent la pression du 100% de réussite. « On ne peut pas faire de miracle non plus, il y a des enfants en situation de handicap dans

toutes les classes et des élèves qui restent en grande difficulté ». Et l'année prochaine ? Le dispositif sera-t-il reconduit ? Élargi au CE1 ? Nul ne le sait vraiment. « Cela va finir par poser des problèmes de locaux », note Marie-Do. Ici il reste de la place mais

l'équipe ne voudrait pas perdre son « instrumentarium » ou sa BCD. Les maîtresses aimeraient aussi pouvoir « disposer du temps d'allègement Rep+ pour travailler ensemble » sur l'école. « Et puis il faudra une transition, préparer les élèves à se retrouver à un moment dans des classes de 24 ».

LAURENCE GAIFFE

“PARFOIS MAL À L'AISE EN DÉBUT D'ANNÉE VIS-À-VIS DES AUTRES CLASSES PLUS CHARGÉES”



HOSSEIN IKEN, coordonnateur de la formation REP+ pour le Rhône

QUE PERMET UN CP À DOUZE ?

Les premières remontées enseignantes font état d'effets positifs sur l'engagement des élèves dans les tâches proposées, particulièrement en lecture, écriture et mathématique. Il y a davantage de place pour le langage, la verbalisation et l'explicitation par les élèves de leurs procédures. Ensuite ces conditions de classe rendent plus aisées les activités de manipulation, en mathématiques, en sciences. Il y a aussi un impact sur le climat de

classe, perçu comme plus serein. Du côté enseignant, il y a un sentiment d'être plus disponible pour chaque élève et de mieux lire leur progression, de voir ce qui peut faire obstacle et d'agir rapidement. Globalement ils ont le sentiment d'évaluer plus finement les acquis de leurs élèves, de pouvoir mieux faire leur travail.

QUELLES EN SONT LES LIMITES ?

La mesure, instaurée fin juin, a laissé peu de temps aux équipes pour penser les choses et être opérationnelles dès la rentrée. D'où l'importance de l'inscrire dans la durée. Il y a eu beaucoup de questions d'organisation matérielle, de locaux, d'emplois du temps. Cela a également induit des changements

de pratiques qui ne vont pas de soi, notamment quand il y a deux enseignants dans une classe de 24. Et le « 100% de réussite » peut peser : comment réussir à douze ce que l'on n'arrivait pas à faire avant ? Enfin, cela a eu un impact sur les relations entre les cycles. Les autres enseignants peuvent trouver inéquitable l'allocation des moyens, surtout avec la disparition des « Plus de maîtres ». Ce qui est possible c'est que les CP à douze se regroupent et qu'un PE intervienne dans une autre classe mais ce n'est pas si évident au niveau de l'identité professionnelle d'endosser ce costume, cela nécessite des adaptations.

PROPOS RECUEILLIS PAR L.G.



en bref

58,5% DE CP VRAIMENT À DOUZE

Si 89% des CP de Rep+ ont été dédoublés, seulement un peu plus de la moitié de ces classes, 58,5%, comptent douze élèves au maximum, selon la note de la Depp de décembre dernier. En effet, 41,4% en ont plus en Rep+. De rares classes, 1%, dépassent même les 26 élèves contre 5,1% en 2016.

EXTENSION AUX REP ET CE1 ?

Après les CP de Rep+, le gouvernement avait annoncé l'extension du dispositif aux CP de Rep et aux classes de CE1 de Rep+ à la rentrée 2018 mais difficile de pousser les murs et de recruter à la hauteur.

Le SNUipp-FSU a chiffré à 6 200 postes la dotation nécessaire pour atteindre cet objectif et non les 3 881 annoncés (lire pp.10-11).

Le ministère a d'ailleurs reconnu que le dédoublement en CE1 se ferait « là où c'est possible, du point de vue des locaux ».

APPRENDRE À LIRE ET ÉCRIRE

Roland Goigoux, professeur des universités en sciences de l'éducation (Clermont-Auvergne) a dirigé une vaste étude sur la lecture et l'écriture en CP auprès de 131 classes. À l'Université d'automne 2017 du SNUipp-FSU, il est revenu sur cette recherche et l'influence des pratiques sur la qualité des apprentissages premiers.

SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SNUIPP.



À L'INTERNAT,
Annabelle dispose
d'une chambre, pour
les nuits où elle est
de surveillance.

les étudie aussi à l'Erea quand elle accompagne les apprentis maçons dans leurs travaux. Car depuis deux ans, elle co-intervient en classe ou en atelier professionnel. Une fonction qui lui plaît et qui surtout profite aux élèves. «*Sa posture bienveillante est un plus pour les gamins qu'elle suit aussi à l'internat*», partage Eric Fargeas, PE chargé d'enseignement. «*Elle réussit à changer les regards des enseignants et des élèves. Très à l'écoute, elle a le souci de ne pas perturber le fonctionnement de la classe et en même temps elle est d'une grande aide pour raccrocher ceux qui ont du mal*», ajoute-t-il.

ACCOMPAGNER LE QUOTIDIEN

En dehors de la classe, Annabelle permet aux élèves de faire du lien entre vie scolaire et vie personnelle. «*La plus grande partie de notre travail consiste à les aider à retrouver de la confiance, à les mettre en réussite*» résumant Annabelle et Guillaume, autre "PE Educ" dans la même équipe de vie. Ils les accompagnent dans leur recherche de stage ou encore pour la rédaction de leur CV. Une aide que ces jeunes ne pourraient manifestement pas trouver au sein de leur famille. Tout en restant professionnelle, Annabelle mesure l'importance des moments de coucher, de lever ou de repas. «*Le cadre que nous créons est important et certains ont bien du mal à le quitter pour les week-ends ou les vacances.*». «*Les parents ont du mal à venir, souvent pour des raisons de transports, et c'est parfois frustrant pour les enfants*», regrette-t-elle se remémorant le spectacle qu'elle avait mené avec Valérie Alexandre, enseignante de Français, sur une lecture de lettres de poilus et auquel peu de parents avaient assisté. Une lecture retransmise publiquement qui avait trouvé écho dans la presse locale. L'an prochain, Annabelle qui est en délégation sur l'Erea, ne sait pas encore si elle va rejoindre son poste de ZIL. Un saut dans l'inconnu pour elle, un retour vers la classe ordinaire qu'elle appréhende mais qui lui semble inéluctable, car elle pense que l'avenir des "PE Educ" est menacé. Et pourtant, elle démontre chaque jour que cette fonction a du sens.

LAURENT BERNARDI

*Établissement régional d'enseignement adapté

PE ÉDUCATRICE

Annabelle travaille en EREA depuis huit ans. Elle encadre l'internat de ces ados en grande difficulté scolaire.

«*L'enseignante de ma fille ne savait même pas que ce type de poste existait*», raconte Annabelle Van Aerde, "PE Educ", comme on dit, à l'Erea* de Crèvecœur-le-Grand dans l'Oise. L'établissement accueille des ados de la 6^e à la 3^e Segpa et quatre formations de CAP. Tout dans cette fonction, ses horaires, ses missions, son poste de travail, a un côté atypique. Une journée

ordinaire commence à 13h et finit à 22h. Son temps se partage entre accueil à l'internat des élèves, réunion de coordination et de synthèse avec le reste de l'équipe, encadrement de l'étude, des activités éducatives et de tous les moments de vie quotidienne. Lorsqu'elle est de nuit, sa petite fille de cinq ans et son compagnon attendent son retour au petit matin. Annabelle est une vraie Picarde, née à Amiens dans la Somme, ses parents sont originaires de l'Oise. Scolarité en classe unique puis le collège à Grandvilliers avant de partir au lycée à Beauvais. Elle poursuit des études d'allemand à Amiens et passera 6 mois à Berlin. Aujourd'hui, retour à la campagne, où elle rénove une maison avec son compagnon. Les enduits, elle

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: J'AI OBTENU MA PERMUTATION, EST-IL ENCORE POSSIBLE DE L'ANNULER ?

R: Oui, l'annulation est possible mais elle est assujettie à un accord du DASEN de chaque département. Il faut établir une demande d'annulation (motivée), auprès des DASEN des départements d'origine et d'accueil. Les CAPD, où des représentants du SNUipp-FSU, sont consultés. Se rapprocher rapidement du SNUipp-FSU du département qui pourra accompagner cette démarche.

Q: JE N'AI PAS EU MA PERMUTATION, QUE PUIS-JE FAIRE À PRÉSENT ?

R: Il faut dès à présent demander un changement de département par Inéat/Exéat. Se rapprocher rapidement du SNUipp-FSU du département qui pourra accompagner cette démarche.

POSTES SPÉCIALISÉS ET MOUVEMENT INTRA-DÉPARTEMENTAL

Les opérations de mouvements intra-départementaux vont devoir prendre en compte la nouvelle formation spécialisée du CAPPEI. Le SNUipp-FSU est intervenu plusieurs fois auprès du ministère pour que les différences de spécialisation soient maintenues et apparaissent sur les postes. Le ministère a confirmé dans une note récente la nécessité de respecter les équivalences avec les

ex-options du CAPA-SH et les nouveaux parcours du CAPPEI. Ainsi, théoriquement, une nomination à titre définitif sur un poste spécialisé d'une autre option ne devrait pas être possible. Sauf que les instructions ministérielles ont été adressées la semaine dernière et que les circulaires-mouvement sont déjà parues dans nombre de départements. Il est donc important de consulter les règles départementales.

KISA i TOU
Le memento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ?
KISAITOU vous oriente.

À retrouver sur
snuipp.fr



LU DANS LE B.O.

CHANGEMENTS POUR L'ACCÈS À LA HORS CLASSE

■ Une note de service publiée au BO du 19 février 2018 indique les nouvelles modalités d'accès à la hors classe. Note de service n° 2018-025 du 19-2-2018

EXPLICATIONS

Suite à la mise en place du PPCR, tous les PE devraient désormais accéder à la Hors classe. Mais plus ou moins rapidement. Pour se faire, de nouvelles modalités d'accès à ce corps sont mises en place et comptent plusieurs changements.

D'une part, l'éligibilité commence désormais après deux ans d'ancienneté au 9^e échelon de la classe normale, à la date du 31 août 2018. Ensuite, l'IEN émet un avis en tenant compte de l'ancienne note, arrêtée au 31 août 2016, de l'AGS et d'une évaluation du parcours professionnel. Les avis sont de trois types : très satisfaisant, satisfaisant ou à consolider. Il est conseillé de compléter ses données, et entre autres son CV, et de consulter ses avis sur i.prof en amont des commissions paritaires. À partir de la note et de l'avis de l'IEN, le DASEN

arrêtera à son tour une appréciation, de quatre ordres cette fois : excellent, très satisfaisant, satisfaisant ou à consolider. Cet avis sera, avec l'ancienneté comptabilisée à partir de la deuxième année révolue dans le neuvième échelon, un élément du barème pour les CAPD. Les DASEN sont également amenés à tenir compte de l'égalité hommes-femmes. Les commissions devront se tenir avant la fin du mois de mai pour un accès en septembre prochain.

RETROUVEZ LES AUTRES « LU DANS LE B.O. » SUR SNUIPP.FR

par Marion Katak

LIVRES

Le 8 mars, c'est tous les jours

Donnons à lire des histoires pour rompre avec les stéréotypes et faisons partager le plaisir de voir des personnages féminins forts, des émotions et des sensibilités partagées entre hommes et femmes. Une question éthique, philosophique et républicaine.

Il y a des livres géniaux pour expliquer le sexisme : **LE ZIZI DES MOTS** d'Elisabeth Brami, en est un. Sur chaque double page de cet imagier, masculin et féminin d'un mot sont mis en miroir, et l'accumulation permet de voir qu'il ne s'agit pas d'un hasard : au masculin, le mot désigne une personne, au féminin un objet. Vous n'y croyez pas ? Dans ce deuxième tome, vingt nouvelles preuves illustrées : « *un matelot, une matelote* », « *un marin, une marine* ». Et ce sexisme caché touche tous les domaines : « *un canadien, une canadienne* », « *un croisé, une croisée* ». Les illustrations, très graphiques sur fonds colorés, aident à comprendre les mots moins connus. Un ouvrage précieux pour réfléchir sur la langue, faire marcher son imagination, penser les relations filles-garçons. Mais lutter contre le sexisme, c'est aussi au quotidien chercher dans les livres qu'on aime et que l'on propose aux élèves, les

indices qui donnent à se représenter le rôle des filles et des garçons, les relations entre hommes et femmes. Aucun ouvrage ne se réclame du sexisme. Mais certains livres mettent en valeur des personnages féminins qui ne sont pas enfermés dans des rôles ménagers, des garçons et des hommes sensibles. Dans **SUZEE**, la petite fille délurée qui se définit comme « *la meilleure aideuse du monde* », c'est l'énergie, la fantaisie de l'enfant qui réjouissent d'abord. Réveiller la famille en fanfare, exploser les paquets de céréales, les bêtises font sourire, mais c'est l'ensemble qui donne le ton avec un papa qui emmène les enfants au parc, qui fait les courses. Dans **LE SECRET DU ROCHER NOIR**, l'héroïne aventureuse et courageuse, rêve de suivre sa mère « *marin-pêcheur* » (et oui, le féminin n'existe pas !) sur son bateau pour découvrir la vérité sur la légende terrifiante du Rocher noir. Un conte fantastique et écologique qui débute sur une illustration qui rappelle l'Île noire de Hergé, et dans lequel l'enfant, loin des stéréotypes de genre, joue un rôle déterminant pour sauver la nature. Quand à la princesse dans **LA PRINCESSE, LE LOUP, LE CHEVALIER ET LE DRAGON**, avec sa jolie robe et sa couronne à fleurs, elle aime autant la bagarre que le chevalier. Le loup et le dragon en ont fait les frais, et contre toute attente, leur rencontre n'a rien du cliché ! Un petit conte drôle et tendre, avec l'égalité en toile de fond.

► **LE ZIZI DES MOTS 2**

d'Elisabeth Brami, ill. Fred L.,
Éd. Talents hauts C2 C3

► **SUZEE** de Sophie Henn,
Éd. Grasset C1 C2

► **LE SECRET DU ROCHER NOIR**
de Joe Todd-Stanton,
Éd. L'École des loisirs C2

► **LA PRINCESSE, LE LOUP,
LE CHEVALIER ET LE DRAGON**
de Jean Leroy, ill. Béatrice Rodriguez,
Éd. Actes sud junior C1 C2

ET ENCORE

► **LA PRINCESSE AUX MILLE ET UNE
PERLES**, de Ghislaine Roman, ill. Bertrand
Dubois, Éd. De la Martinière Jeunesse C3

DANS NOTRE
LANGUE,
beaucoup de
mots riment
avec machos



INTERNET

Une plateforme pour danser

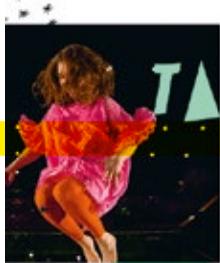
Numeridance est une plateforme multimédia dédiée à la danse sous toutes ses formes : danse classique, néoclassique, contemporaine, danses traditionnelles, hip hop... Elle donne accès à un fond vidéo unique et d'une grande richesse : spectacles filmés, documentaires, interviews, fictions, vidéo danse. Un espace spécial destiné à la jeunesse *Tadaam!* permet aux plus jeunes de découvrir la danse et son langage et offre quantité de ressources aux éducateurs et enseignants.

► [HTTPS://WWW.NUMERIDANCE.TV](https://www.numeridance.tv)

SPECTACLE

Festival *Petits et grands* à Nantes

« *Voir grand pour les petits* », c'est la devise du festival jeune public lancé en 2011 à Nantes qui défend l'accès à des créations de qualité pour tous les enfants, dès le plus jeune âge. Cette année, il s'apprête à réunir 12 000 personnes dans une trentaine de lieux divers à travers la ville avec 40 spectacles pro-



grammés, tous à 4€ la place. Sont convoqués des arts très divers : musique, théâtre, marionnettes, cirque, danse... Le succès grandissant du festival a amené l'équipe et la municipalité à projeter pour 2022, la construction d'un lieu dédié *la Maison petits et grands*.

► DU 29 MARS AU 2 AVRIL À NANTES : [HTTP://WWW.PETITSETGRANDS.NET/](http://www.petitsetgrands.net/)

LIVRE

La mécanique du son

Un magnifique album aux couleurs pop pour entendre le monde : invisible, le son capte notre attention, installe des univers, fait partie de notre propre corps.

danser dans les boîtes. On a eu envie de montrer que ces musiques savaient aussi être drôles et pleines de fantaisie. Par exemple en donnant au personnage de Madame Classique un côté rigolo.

À QUEL PUBLIC SONT DESTINÉS LE SPECTACLE ET LE CD* QUI VIENT DE SORTIR ?

À travers les premières représentations qu'on a données, on s'est aperçu que le spectacle est vraiment tout public et permet à parents et enfants de se retrouver autour d'une double lecture. Il est annoncé à

Un texte simple et pourtant éminemment riche en propositions pour explorer tous les secrets du son, des mécanismes de l'oreille aux bruits de la nature comme de la ville, du murmure aux ultra-sons des chauves-souris, de l'orchestre au silence. Un documentaire d'un nouveau genre, sensible et beau, au design soigné pour faire vibrer la curiosité de nos élèves. ► **DANS MES OREILLES, J'ENTENDS LE MONDE**, de Romana Romanysshyn et Andriy Lesiv, Ed. Rue du Monde.

ARTS PLASTIQUES

Grande lessive

Le 29 mars, c'est la date de l'édition printanière de « La grande lessive, installation artistique éphémère » nationale. Il suffit de réalisations plastiques de format A4, de pinces en bois et d'un fil à linge pour participer avec sa classe, sa famille, son quartier. Le thème retenu par l'organisation, avec à sa tête la plasticienne Joëlle Gonthier, est « Pierres à images et pierres à imaginer ». ► LAGRANDELESSIVE.NET

INTERVIEW

Laura David

COMMENT EST NÉ « MADAME CLASSIQUE & MISTER JAZZ » ?

D'un partenariat entre le festival Jazz in Marciac et la Spedidam, société des artistes-interprètes qui souhaitent créer un spectacle dédié au jeune public. Nous l'avons élaboré en 2017 dans le cadre d'une résidence d'artistes à Marciac. L'idée de l'histoire d'une rencontre entre le jazz et le classique fait référence à mon parcours de chanteuse. J'ai commencé par le jazz puis j'ai abordé le classique sans réussir à

faire de choix entre les deux musiques. Le spectacle essaie de casser les clivages et de faire découvrir les deux musiques de façon simultanée.

CES DEUX GENRES MUSICAUX NE SONT PAS FORCÉMENT LES PLUS FACILES D'ACCÈS...

Le classique et le jazz ont une réputation élitiste qui n'est pas forcément justifiée même si ça a toujours été des musiques savantes. Dans les années 50, le jazz était populaire et faisait



BIO

Laura David
Auteure et interprète du spectacle jeune public *Madame Classique & Mister Jazz*

partir de cinq ans mais les enfants dès trois ans se sont révélés très accrochés et réceptifs. Nous prévoyons

de donner une version de notre travail adaptée au public scolaire avec une restitution adaptée. On proposera en parallèle des activités autour de la création musicale en s'attachant à l'aspect ludique. ► WWW.MADAMECLASSIQUEET-MISTERJAZZ.COM

INTERVIEW
complète sur

snuipp.fr



SNCF : gare à la réforme !



LES SYNDICATS DE CHEMINOTS sont prêts à mener un conflit sur la durée.

© Tréviers/NAJA

La réforme en marche à la SNCF suscite interrogation dans l'opinion et colère chez les cheminots.

C'est l'ancien PDG d'Air-France, Jean-Charles Spinetta qui a frotté l'allumette le 15 février dernier en remettant au Premier ministre un rapport controversé sur l'avenir du transport ferroviaire en France. Avec comme prétexte la dette croissante de la SNCF, aujourd'hui évaluée à 46 milliards d'euros. Profitant de l'étincelle, Édouard Philippe n'a pas tardé à souffler sur les braises en jetant les pistes d'une réforme choc et en annonçant le recours aux ordonnances pour légiférer rapidement sur ce dossier. S'il a écarté pour le moment la fermeture des petites lignes

non rentables, le ministre a clairement ciblé le statut des cheminots, dénoncé comme un vestige du passé et s'est prononcé pour une nécessaire mutation de la gouvernance de la SNCF intégrant l'ouverture à la concurrence. La séquence de concertation prévue jusqu'en avril a pour but de « faire voter les principes-clés avant l'été ».

COMME EN 1995 ?

Les syndicats de la SNCF ne l'entendent pas de cette oreille. Pour le plus représentatif, la CGT, le problème est pris à l'envers. « Les enjeux sont tout d'abord environnementaux, d'aménagement du territoire et industriels », avance son secrétaire général Laurent Brun qui reproche au gouvernement de se focaliser uniquement sur l'équilibre financier du système. Le président de la SNCF Guillaume Pepy n'est pas très éloigné de cette position lorsqu'il déclare que « la dette n'est pas celle des cheminots mais

celle que le pays a contractée pour la construction des lignes à grande vitesse. » ou qu'« il n'est pas scandaleux que les voies de chemin de fer soient [comme la route] subventionnées par l'argent public. ». C'est donc un débat de société qui dépasse la question du statut des cheminots que vient de rallumer le gouvernement avec en arrière-plan, la possible transformation de l'actuel Établissement public industriel et commercial (EPIC) en une société anonyme ouvrant la voie à la privatisation. Les syndicats de la SNCF qui portent le service public dans leur ADN ont fait entendre leur voix le 22 mars aux côtés des salariés de la Fonction publique. C'est par une grève perlée reconductible de deux jours sur cinq qui commencera le 3 avril qu'ils entendent maintenant mettre la pression sur le gouvernement pour le faire revenir sur sa réforme. Un conflit majeur analogue à celui de 1995 en perspective ? PHILIPPE MIQUEL

Égalité: et après 15h40 ?

L'affaire Weinstein, les hashtag et les rubans blancs ont mis un coup de projecteur sur le sort réservé aux femmes dans la société. Les voix se libèrent et l'on « découvre » que toutes les sphères, professionnelles, publiques ou privées sont touchées. La 41^e journée internationale pour les droits des femmes aura vu fleurir de nouvelles annonces gouvernementales pour lutter contre les inégalités et les violences faites aux femmes, pourtant inscrites comme délits dans les lois. 5000 places d'hébergement seraient garanties en 2018 pour les victimes. Un « référent égalité » sera nommé dans chaque établissement scolaire à la rentrée 2019. Annonce aussi de mesures destinées à faire progresser l'égalité dans le monde du travail pour résorber d'ici trois ans l'écart salarial de 9% existant entre hommes et femmes à poste équivalent, avec sanctions et pénalités. Pour ce faire, le gouvernement annonce le quadruplement des contrôles de l'Inspection du travail, alors qu'il prévoit dans le même temps 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires ! Et la Fonction publique est loin d'être exemplaire. Cinq ans après la signature du protocole *Égalité professionnelle entre*



© Mirra/NAJA

les femmes et les hommes dans la Fonction publique, l'écart de rémunérations femmes-hommes, à compétence et fonction égale y est de 13,3%. Dans le premier degré, les déroulements de carrière inégalitaires génèrent des différences de rémunérations femmes/hommes qui croissent avec les années pour correspondre à l'équivalent d'un mois de salaire. Pour le SNUipp-FSU, il est temps de prendre à bras le corps ces inégalités salariales. L'égalité professionnelle et la question des retraites seront au centre des débats des journées intersyndicales femmes à l'initiative de la CGT, de la FSU, et de Solidaires les 29 et 30 mars prochains à la Bourse du Travail de Saint-Denis. VIRGINIE SOLUNTO

Mayotte: l'explosion

Mayotte fait à nouveau la Une de l'actualité. Grève générale, manifestations, blocages... L'île est en ébullition depuis quatre semaines, en butte à des problèmes récurrents de pauvreté, de chômage et d'insécurité. Le 101^e département français bat en effet les records de sous-développement des régions françaises et de l'Union européenne. Il est en proie à une démographie exponentielle avec une population multipliée par 10 en cinquante ans et un taux de fécondité record. Au cœur du phénomène, l'explosion migratoire venue des îles voisines indépendantes, vivant dans une misère endémique. Le nombre de personnes en situation irrégulière est évalué à 45% par

le ministère de l'Outre-mer, dont une grande part issue des Comores. Comment faire avancer les choses ? Plutôt que l'enclavement et le renforcement des mesures sécuritaires qui semblent être la piste choisie par le gouvernement, élus mahorais et syndicalistes impliqués dans la résolution du conflit penchent vers un développement des solutions de co-développement avec les Comores et un renforcement du service public. Au plan éducatif, le SNUipp-FSU Mayotte souligne l'importance du développement des infrastructures scolaires et de la scolarisation de tous les enfants dès trois ans. La FSU vient d'adresser un courrier en ce sens au Premier ministre. PHILIPPE MIQUEL

CHRIS BLACHE

Co-fondatrice de
l'association
*Genre et Ville**
Anthropologie urbaine



1. L'ESPACE PUBLIC EST-IL ÉGALITAIRE ?

Il y a une inégalité de fait que l'on a observée : les hommes occupent l'espace public, les femmes y occupent des fonctions. L'hégémonie des hommes construite socialement induit que les autres personnes, les femmes, les enfants, les LGBT, deviennent non légitimes et vont avoir toutes sortes de stratégies d'évitement ou de rappels à l'ordre... s'asseoir ou pas ou pas trop longtemps. Les espaces sont genrés : s'il n'y a pas d'interdiction à aller sur un terrain de sport, ils sont monopolisés par des hommes. Les femmes font du sport mais pas forcément au même endroit.

2. COMMENT Y REMÉDIER ?

Par la lutte institutionnelle pour obliger les services d'urbanisme à y travailler, à communiquer pour faire changer les mentalités. Par un travail sur l'urbanisme pour un environnement plus inclusif, en prévoyant des usages diversifiés des aménagements et du mobilier à certaines heures pour faire que la rue ne soit plus juste le lieu de la fonction. Les normes du travail et de la famille doivent évoluer et trouver des réponses qui facilitent les intermodalités.

* www.genre-et-ville.org/

“Il faut jongler entre le regard des adultes et écrire pour les enfants”

Elsa Maudet, rédactrice et co fondatrice du *P'tit Libé*.

COMMENT CHOISISSEZ-VOUS ET TRAITÉZ-VOUS L'ACTUALITÉ POUR LES ENFANTS ?

ELSA MAUDET : Notre ligne éditoriale est d'expliquer aux enfants ce que les médias généralistes et grand public abordent. On fait en fonction des sujets qui font la une. Les enfants ont pour référence *BFM* et *TF1*. On part de l'actualité des grands, de ce qu'ils entendent et on essaie de le leur expliquer. On ne crée pas l'actu on la suit. Ce n'est pas simple d'écrire pour les enfants, il faut réussir à faire le tri. On ne va pas leur expliquer toutes les notions, tous

“Les enfants peuvent apprendre à croiser les sources, à faire une recherche inversée d'images sur Google et à identifier une source fiable”

les enjeux. Sur la SNCF, on a choisi d'éviter la question du statut de l'entreprise et plutôt de mettre l'accent sur le terme de « cheminots ». On veut les prendre au sérieux et ne pas les infantiliser. On peut parler de tout en faisant des parallèles avec leur quotidien.

Un autre enjeu est que ce sont les adultes qui nous lisent d'abord et qui choisissent de nous donner à lire aux enfants. Il faut jongler entre le regard des adultes et écrire pour les enfants. On ne fait pas un média de « gauche » pour enfant et on doit donner des gages de sérieux aux adultes.



QUEL LIEN AVEC LES ÉCOLES ET LES ENSEIGNANTS ENTRETENEZ-VOUS ?

E.M. : On va régulièrement dans des classes et des classes viennent au journal. On se concentre davantage sur les écoles élémentaires. Quand on rencontre les élèves on parle de notre métier et on mène des ateliers sur la « jungle de l'info » ou encore des ateliers de comparaison entre le *Libé* et le *P'tit Libé*. On

essaie aussi parfois de faire relire les dossiers en amont par des familles ou des classes. Quand ils peuvent, des enseignants les travaillent en classe. Ils nous font des retours sur le niveau de compréhension des élèves et leurs remarques. Le regret de notre toute petite équipe c'est qu'à ce stade on ne peut pas organiser une relation plus régulière. Dans le cadre de la semaine de la presse, près de 7 000 enseignants se sont inscrits au *P'tit Libé* et on les sollicite pour savoir comment ils s'en servent en classe. On essaye d'évoluer en fonction des besoins des lecteurs.

Le P'tit Libé sort tous les vendredis, sur abonnement en ligne. (Une offre spécifique pour les enseignants peut-être demandée : commercialabo@liberation.fr) Il y a deux parties accessibles pour les non abonnés : le témoignage et le coin lecture en lien avec le sujet. Un numéro gratuit est disponible sur la page d'accueil.

QUELS SONT LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ?

E.M. : L'étape importante est de comprendre le rôle et le fonctionnement des médias. Il faut être transparent sur notre métier. La question qui revient c'est « où est-ce que vous trouvez l'information ? ». Expliquer d'où viennent nos sources et connaître les étapes de fabrication d'un journal. L'essentiel c'est « *De quoi on parle ? C'est quoi un média ? C'est quoi une info ?* ». Il faut les aider à comprendre par exemple que Google n'est pas une source en soi. Selon d'où vient l'information et selon la personne, la structure qui écrit, on n'aura pas la même qualité, la même perception et la même fiabilité de l'information. C'est un âge où ils pensent que « *puisque c'est écrit, c'est vrai* » ou « *parce qu'un Youtuber le dit c'est que c'est vrai* ». Les enfants peuvent apprendre à croiser les sources, à faire une recherche inversée d'images sur Google et à identifier une source fiable. Ils pourront alors éviter les *Fake News* et ne pas non plus tomber dans le complotisme. Notre jeu sur « la galaxie de l'information » permet aussi de dire aux enfants que même si le média est fiable et installé, il faut garder son esprit critique. Comprendre que le conditionnel veut dire « peut-être que » et que le résultat d'un jeu-questionnaire en ligne, n'est pas une info fiable.

VOUS AVEZ ARRÊTÉ L'ÉDITION PAPIER MENSUELLE POUR UN HEBDO NUMÉRIQUE. POURQUOI ?

E.M. : On a démarré sur le numérique. Notre équipe était sur le web de *Libé* et puis on s'est dit que les enfants étaient sur internet et qu'il fallait y aller. Comme ça a bien fonctionné, *Libé* a souhaité une édition papier mensuelle. Quand on est passé en hebdo sur le numérique, le papier s'est arrêté. Chaque numéro fait l'objet d'une mise en page pdf pour que les enseignants en classe puissent l'utiliser. On aimerait avoir de nouveau du papier car on sait que pour les enfants c'est important. Mais l'aspect économique rend les choses compliquées.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

À la CASDEN, la mise en commun de l'épargne de tous permet à chacun de réaliser son projet aux meilleures conditions. Un modèle bancaire unique qui rassemble déjà plus d'1,5 million de Sociétaires...

Fonctionnaires, cette offre vous est réservée !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

casden



BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
VÉHICULE PERSONNEL ASSURÉ
AUSSI LORS DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS*

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT
-10% SUR LES CONTRATS D'ASSURANCE AUTO**

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

*Pour les agents fonctionnaires en cas d'usage du véhicule privé - trajet/travail avec l'extension « déplacements professionnels ».

**Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement. Remise de 10% sur le montant de la 1^{re} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS. Offre valable jusqu'au 31/12/2018, non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.